

AR Police

LE MAG

UNITÉ SGP
POLICE
FSM FO
MAJORITAIRE

#32

Oct-Nov-Déc 2019



La CRS ARAA

18

26



Le COURBAT
au secours des collègues



14

Le G7
Vu de l'intérieur



40

5

Elodie RONCALLI
Mode Combat

1



27.000 Policiers dans la rue

22

02/10/2019 - MARCHE DE LA COLÈRE POLICIÈRE

GRÂCE À LA MGP, PERSONNE NE SAIT OÙ J'HABITE



MGP^{PROTECT}

Le service gratuit qui me rend introuvable

Parce que les risques que je prends dans mon métier peuvent empiéter sur ma vie privée et menacer mes proches à mon domicile, la MGP invente MGProtect.

MGProtect, une nouvelle façon de me protéger en me rendant introuvable.

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police - immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
10, rue des Saussaies - 75 008 PARIS - Communication 04/2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire.

SOMMAIRE

- 4 MOT D'YVES LEFEBVRE**
Congrès UNITÉ SGP POLICE BIARRITZ 2019
- 6 SCANNER**
Histoires Insolites
- 8 LA COLONNE**
Écho des Régions
- 13 INTERVIEW**
Association GAMISPORT
- 14 ACTION SYNDICALE**
G7 de Biarritz vu de l'intérieur
- 18 REPORTAGE**
La CRS Autoroutière Rhône-Alpes Auvergne
- 22 ACTION SYNDICALE**
Marche de la colère policière
- 26 ACTION SOCIALE**
Le Courbat, au secours des collègues...
- 32 REPORTAGE**
La SDMA à Clermont-Ferrand (suite et fin)
- 36 À SUIVRE**
Kaotik 747, nouveau nom dans le monde du RAP
- 37 VOS DROITS**
La Tutelle
- 38 ACTION PATS**
L'expérience de Gwendoline
- 39 ACTION SYNDICALE**
Les CRS MNS
- 40 LE SPORTIF**
Elodie Roncalli en mode Combat
- 42 LE COIN LECTURE**
Florian LUCAS - Le Magnétisme



UNITÉ SGP
POLICE
FSMI FO

Pour contacter la rédaction :

journal@unitesgppolice.fr

Directeur de publication : Yves Lefebvre

Rédacteur en chef : Paul Le Guennic

Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti

Comité de rédaction : Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac, Yohann Foissier, Linda Kebbab, Christophe Skrzypczyk

Crédit photos : 123RF, AFP Forum, DGPn-SICoP, Paul Le Guennic, Carlo Conti, Pierre Péjac, Pascal Bourgeois

Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Mourre, 34130 Maugeu

UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet

ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 35.000 exemplaires



Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général
UNITÉ SGP POLICE



CONGRÈS UNITÉ SGP POLICE BIARRITZ 2019



Ce sont plus de 400 délégués qui se sont réunis du 23 au 27 septembre 2019, à Biarritz (64), pour participer au Congrès d'UNITÉ SGP POLICE.

Instant privilégié de dialogue et d'échanges, ce congrès aura été l'occasion pour l'ensemble des militants de faire part de leurs expériences de terrain, des doléances de nos collègues dans les services et de faire des propositions pour la police de demain.

Après une élection aux mandats et à l'urne, Yves LEFEBVRE était reconduit sur son poste de secrétaire général de l'organisation pour le prochain mandat.

Son discours d'orientation et de politique générale était un moment fort de ce congrès où il soulignait les points importants, mis en exergue par la commission des vœux et résolutions.

Le point le plus marquant a été et restera la réforme des retraites où Yves LEFEBVRE réaffirmait, devant le Ministre de l'intérieur les positions de l'organisation et notre opposition à la mise en œuvre d'un régime unique par points qui provoquerait inévitablement un abaissement du niveau des pensions et ferait reculer l'âge de départ en retraite.

UNITÉ SGP POLICE s'oppose fermement au « listage » des services et postes ouvrant droit au statut d'actif, qui engendrerait des carrières incomplètes et en dents de scie et, également, aux risques pour les fonctionnaires et plus particulièrement pour les policiers actifs qui sont :

- La perte du calcul de la pension sur la base des 6 derniers mois suite à la création du régime par points
- La fin du départ à la retraite sur le salaire le plus élevé
- La perte de la bonification du 1/5^{ème}
- La déliquescence du statut particulier dont bénéficient aujourd'hui tous les policiers actifs
- La remise en cause de l'ISSP

Il déclarait au ministre « **Si vous touchez à notre régime spécial, vous nous redonnez le droit de grève** »

D'autres sujets, tous aussi brûlants les uns que les autres amenaient un débat nourri dans la salle.

Le sujet sur les cycles de travail a focalisé toute l'attention des congressistes.

Convaincus que le cycle 12h08 serait rejeté par une grande majorité de collègues, notamment par ceux exerçant la nuit, nous avons néanmoins accepté le principe de l'expérimentation **dans les services volontaires**. Quel meilleur retour pourrions-nous avoir que celui de ceux ayant participé à l'expérimentation ? Nous restons néanmoins convaincus que **le meilleur cycle de travail en matière d'avantages sociaux et d'amplitude de travail reste la vacation forte**.

Ce sujet induisait immédiatement des questions sur le statut du travailleur de nuit.

Défini dans l'Arrêté Portant sur l'Organisation du Temps de Travail, **il convient aujourd'hui de donner à ce travailleur de nuit, un véritable statut avec :**

- Un suivi médical sérieux
- Un matériel adapté
- Une reconnaissance indemnitaire
- Et, pourquoi pas, une prise en compte pour la retraite ?

La carrière plane était aussi l'une de nos préoccupations. Si nous avons obtenu l'automatisation dès 2022 du passage de grade de gardien à brigadier, il reste encore à faire. Le prochain objectif sera l'automatisation de Brigadier-Chef à Major et, rassurez-vous, nous ne lâcherons rien et, là aussi, vous pourrez compter sur nous. **Les effectifs des Compagnies Républicaines de Sécurité** demeurent également un réel souci. Les unités n'ont jamais atteint un niveau aussi bas.

Malgré les engagements du 8 décembre dernier, nous avons été rattrapés par les principes de réalité.

Alors que ce renfort était pratiquement acté après les événements des gilets jaunes, c'est aujourd'hui **plus de 1000 personnels qu'il manque**.

De plus, les sorties d'écoles à venir ne semblent toujours pas à la hauteur des attentes des CRS. Cela ne pourra continuer ainsi.

Composition du Bureau National :

Secrétaire Général : Yves LEFEBVRE

Secrétaire Général Délégué : Grégory JORON

Trésorier Général : Frédéric CHAUVIN

Secrétaire National Gestion et Coordination Générale : Jean-Christophe COUVY

Secrétaire National Communication : Paul LE GUENNIC

Secrétaire National Conditions de Travail : Dominique LE DOURNER et Jérôme MOISANT

Secrétaire National CRS : Alain VASTEL

Secrétaire National Formation : Emmanuel PASQUIER

Secrétaire National Juridique : Franck FIEVEZ

Secrétaire National Paritarisme : Guy DALIER

Secrétaire National PATS : Fabrice SOULET

PLUS JAMAIS ÇA !

Au lendemain d'un rassemblement historique où toute la « Maison Police » marchait main dans la main, ce que certains d'entre nous redoutaient s'est produit.

Après avoir frappé jusque dans nos maisons, dans nos foyers, le terrorisme a montré un nouveau visage, celui de l'un des nôtres. Il s'est infiltré dans nos rangs, au cœur de notre institution et a fait quatre victimes.

L'objectif que nous devons nous fixer est que ce genre de drame ne doit pas se renouveler. Au-delà de la vigilance, nous devons mettre en place des protocoles facilitant la remontée d'informations et des outils légaux adéquats. Il n'est pas question de tomber dans un système de délation, ni faire de chasse aux sorcières, mais de permettre le signalement d'un comportement déviant s'apparentant à de l'apologie du terrorisme, sans forcément passer par la voie hiérarchique mais privilégier l'instantanéité de l'information, tout en bénéficiant d'une complète confidentialité.

Nos pensées vont aux familles, amis et collègues d'Anthony, d'Aurélia, Brice et Damien.

C'est toute la maison Police qui est endeuillée.

Toutes nos pensées vont également à nos deux collègues blessés lors de cette attaque, ainsi que notre collègue stagiaire qui grâce à son sang-froid, a mis fin au périple meurtrier de l'agresseur. Il ne fait aucun doute qu'il a sauvé des vies.





Photo d'illustration

FLORIDE

APRÈS AVOIR COMMIS UN DÉLIT, IL APPELLE LA POLICE ET SE PLAINT...

Un habitant de l'état de Floride aux États Unis a passé un drôle de coup de fil à la police locale...

Ce dernier a appelé pour se plaindre de n'avoir pas été rattrapé alors qu'il avait pris la fuite lors d'un contrôle routier en ajoutant «À quoi on vous paye?»...

Lorsque l'opérateur a demandé plus de précisions, le jeune homme a expliqué :

«Le policier a braqué ses lumières sur moi, il s'est placé derrière moi et au moment où il marchait vers ma voiture, j'ai fait demi-tour et je suis passé à côté de lui.»

Il s'est alors étonné de n'avoir pas été contrôlé lorsqu'il est passé quelques instants plus tard devant une patrouille de quatre autres policiers s'exclamant «Qu'est-ce-que vous fichez ?».

L'appelant a été identifié et interpellé le lendemain pour conduite dangereuse, délit de fuite et usage abusif d'un numéro d'urgence.

Il a dit avoir agi ainsi pensant que ce serait marrant...

MARSEILLE

ESCROCS SUR TROTTINETTES



En juin, la BAC de Marseille a testé la prise en charge de trottinettes...

Cela part du sens policier aiguisé des collègues en civil qui repèrent le manège de deux individus qui s'affairent sur un distributeur de billets en tentant de dissimuler son visage pour l'un d'eux pendant que l'autre fait visiblement le guet. L'équipage décide de procéder au contrôle de ces deux hommes qui, à la vue des agents, prennent aussitôt la fuite sur des trottinettes qu'ils avaient louées. La poursuite ne durera pas bien longtemps et l'interpellation de ces lascars permettra de découvrir 12 cartes bancaires sur un des deux individus interceptés, de quoi creuser la piste de l'escroquerie...

CANADA

BATMAN SE FAIT ARRÊTER PAR LA POLICE



Au Canada, Stephen Lawrence est un homme qui aime se balader habillé en BATMAN dans une Batmobile.

Et ce dernier se fait régulièrement arrêter par la police non pas pour excès de vitesse ou toute autre infraction routière, mais pour faire des selfies avec le célèbre héros de DC Comics.

L'homme d'une quarantaine d'années patrouille la nuit dans les rues de Brampton, dans la banlieue de Toronto et ne rate aucune occasion pour faire des photos avec ses fans. Sur sa page Facebook «Brampton Batman», il est suivi par plus de 13000 personnes.

HÉRAULT MAMIE REBELLE

En mai dernier, à Gignac, les gendarmes ont constaté qu'un véhicule conduit par une femme d'un certain âge franchissait un stop sans marquer l'arrêt. Ces derniers tentant d'intercepter le véhicule ayant commis l'infraction ont vite compris que ce dernier accélérerait fortement pour essayer de se soustraire au contrôle.

La conductrice va ensuite s'arrêter, puis redémarrer en trombe, obligeant un gendarme à se jeter sur le bas-côté pour ne pas être percuté.

Le véhicule étant bloqué par la circulation, elle va ouvrir sa portière tout en effectuant une marche arrière qui se finira dans le véhicule de gendarmerie emboutissant ce dernier sur son côté droit.

Interpellée par les militaires, elle sera placée en garde à vue. Un dépistage d'alcoolémie relèvera que cette dernière a un taux supérieur à 0.80 mg/l d'air expiré.

Cette contrevenante septuagénaire sera jugée en juillet pour violences volontaires avec arme sur dépositaire de l'autorité publique, dégradation de bien, refus d'obtempérer, non-respect d'un stop et conduite sous l'empire d'un état alcoolique...



Photo d'illustration

ALLEMAGNE SAUVÉ PAR... UN PIGEON...



À Viersen, en Allemagne, un automobiliste s'est fait flasher par un radar suite à un excès de vitesse. Ce dernier roulait à 54km/h au lieu des 30 autorisés sur cette zone.

Mais, lorsque le cliché a été visionné par les policiers allemand, un pigeon avait également été pris en photo, ce dernier masquant presque complètement le visage du conducteur.

Les policiers y voyant là un signe, ont décidé de laisser le conducteur «en paix» pour cette fois espérant qu'il saura interpréter ce signe du ciel et qu'il respectera la limitation de vitesse les prochaines fois.»

URUGUAY VERBALISÉE POUR «BEAUTÉ EXCESSIVE»



À Paysandú, en Uruguay à la frontière Argentine, un policier a arrêté une conductrice pour la verbaliser. Le problème est qu'elle n'avait commis aucune infraction. Le motif de la verbalisation trouvé par l'agent est : «Imprudence dans la conduite (Circulation sur la voie publique avec beauté excessive)»

Et ce dernier a ajouté, au cas où le message ne serait pas passé : «Je t'aime». La hiérarchie de l'agent n'a pas apprécié l'utilisation d'un document public à une telle fin et l'agent risque de lourdes sanctions.

L'histoire étant devenue virale sur la toile, certains y voient un geste romantique quand d'autres crient à l'abus de pouvoir...



Nicolas CABOS
Secrétaire Départemental
Hautes-Pyrénées



C'était bien mieux avant !

Juste quelques années de recul sur le transfert de Midi-Pyrénées vers la zone Sud et le Sgami Marseille, (en lieu et place de Bordeaux), occasionnent d'amers constats et des situations ubuesques, parfois surréalistes, qui ne se produisaient jamais par le passé.

Prenons l'exemple de ces 3 collègues en fonction au CSP de Foix qui se rendent en mission à Pamiers pour la journée, (avec un véhicule sérigraphié). 2 d'entre eux se verront prendre en charge le repas méridien, pour le 3^{ème} ce sera refusé car il se trouve qu'il réside sur Pamiers ! Devait-il se rendre chez lui en véhicule sérigraphié pour prendre son repas en laissant ses collègues ?

Même chose au CSP Tarbes : l'équipage de trois titulaires s'est rendu en mission présentation d'un individu en hôpital psychiatrique à Lannemezan.

La durée de la prise en charge par le docteur, le temps de l'examen clinique, ont obligé les fonctionnaires à prendre un casse-croûte sur site à la boulangerie la plus proche.

Au retour et après présentation des factures, deux collègues ont été dédommagés mais le troisième non ! En effet, le Sgami considère que sa résidence principale se trouvant à Lannemezan, il pouvait, selon eux, rentrer prendre son repas à domicile.

Un peu de sérieux... Devait-il laisser l'individu psycho seul avec les deux autres collègues ? De plus, il n'avait pas son véhicule perso pour se véhiculer, devait-il se faire déposer chez lui en VL sérigraphié ?

Mais quelle est donc cette gestion d'économies de bouts de chandelle ?

Parlons aussi des 4 motards de la FMUD de Tarbes, convoqués à SENS pour un recyclage. L'administration locale les mandate pour voyager avec un véhicule administratif depuis le commissariat.

Au retour du recyclage, ils se voient refuser la prise en charge des repas aller et retour pour le motif suivant : lors de l'utilisation d'un véhicule, les repas pris à l'occasion des trajets aller et retour ne peuvent être pris en charge au titre des frais de stage puisqu'il convient de prioriser les transports en commun. (train)

Une aberration car Tarbes ne disposant pas d'une liaison sur 24H pour rallier SENS sur une journée, cette option aurait donc engendré les coûts de 4 nuitées, plus les 4 repas supplémentaires, et aurait largement grevé le budget si restreint de notre chère administration.

Les collègues sont à juste titre frustrés de se voir systématiquement opposer des rejets, des restrictions voire des contraintes quant à des frais professionnels imposés par le service !



Magali MARQUER
Secrétaire Départementale
Ille-et-Vilaine



Procès de deux prévenus pour violences, insultes et menaces à l'encontre de collègues malouins

Le mardi 6 août, se tenait à St Malo, le procès de deux prévenus suite à des violences et menaces proférées à l'encontre de trois fonctionnaires de la brigade de nuit.

Un élan de solidarité du commissariat se fait sentir puisque pas moins de 40 policiers malouins (collègues et hiérarchie) sont présents dans la salle afin de soutenir leur collègue G. victime d'une blessure insupportable. Certains d'entre eux sont venus malgré le fait qu'ils soient en congés annuels.

Un court rappel de l'affaire : suite à une infraction au code de la route, le véhicule de police équipé de 3 fonctionnaires prend en charge un véhicule C3. Après quelques minutes de poursuite, le chauffeur abandonne le vl et prend la fuite. Un des collègues, G., le course. Il se retrouve seul face au fuyard. Celui-ci, déterminé à ne pas se faire interpellé, fonce droit dans le collègue et lui mord l'oreille gauche profondément, lui occasionnant une douleur insoutenable et une perte de sang non négligeable. Ses collègues le rejoignent et l'individu toujours aussi déterminé à fuir sera finalement interpellé avec beaucoup de difficulté par l'équipage. Dans le même temps, le frère de l'individu arrive sur les lieux et s'en prend aux collègues en les insultant et en les menaçant de porter atteinte à leurs vies ainsi qu'à leurs familles. Il en résulte que G. présente une plaie occasionnant **11 points de suture, la mise en place d'un protocole sanitaire** avec des prises de sang sur le long terme, prise d'antibiotiques...

Aujourd'hui (6 août) G. est toujours en arrêt de travail depuis cette interpellation et cette blessure mais il a su se montrer digne devant son agresseur.

Et pourtant...

Comment ne pas parler du **traumatisme psychologique** de cette attaque « sauvage » pour reprendre les propos de la Procureure ?

Comment dire à son épouse et à ses enfants que « tout ira bien » ?

Comment se reconstruire face à cet acharnement à blesser un fonctionnaire de police qui ne fait que son devoir : **protéger les personnes et les biens et faire respecter les lois.**

Au cours du procès, les deux prévenus ne se sont ni excusés ni n'ont exprimé de regrets.

Après le délibéré, il en résulte que l'individu « mordeur » écope d'un mandat de dépôt de 18 mois ferme et 6 mois de sursis ; pour son frère, une peine de 8 mois ferme et 4 mois avec sursis est requise.

UNITÉ SGP POLICE FO 35 ne cesse de dénoncer les violences de plus en plus importantes envers les policiers, exercées sans le moindre regret par leurs auteurs.

UNITÉ SGP POLICE FO salue tous les collègues qui affrontent cette violence quotidienne.



HAUTE-MARNE



David MEZIGECHE
Secrétaire Départemental
Haute-Marne



Hommage à Zineb KHARBACH, 29 ans, CSP Chaumont décédée dans un accident de la route le 13 octobre 2018

Zineb est née le 27 mars 1989 à Saint Dizier (52). Elle a grandi dans la petite ville de Vecqueville (52). Pendant quatre ans au collège Joseph Cressot (Joinville 52), ses capacités et son travail lui valent l'obtention des bourses aux mérites. Après son brevet avec mention, elle a ensuite choisi une filière Scientifique avec un Bac Sciences de l'ingénieur obtenu en 2006 au lycée Philippe le Lebon (Joinville). Passionnée par le tourisme, les Boeing, les pilotes de chasse ainsi que les forces de l'ordre, elle s'oriente par la suite vers le tourisme en raison de ses facilités de communication avec ses semblables.

Diplômée d'un BTS tourisme dispensé à Reims, suivi d'une formation en Hôtellerie à Cap Esterel (83), elle a travaillé dans l'Hôtellerie à Saint Raphaël (83) au Château du Grand Jardin (Joinville 52), puis comme Guide touristique à l'emblématique Mémorial Charles DE GAULLE à Colombey-les-deux-Eglises (52). Elle se rapproche donc de sa ville natale, où s'impliquant dans la vie locale, elle est élue au Conseil Municipal. En 2014, elle change de cap pour réaliser un de ses plus grands rêves : rentrer dans la Police Nationale. Elle passe les tests de sélection pour suivre la formation des Cadets de la République. Elle est acceptée à l'École de Police de Reims le 1^{er} septembre 2015 (11^{ème} promotion 1^{ère} section).

Lors sa formation, elle travaille intensément. Elle a de très bons résultats et se classe 1^{ère} des cadettes de sa section en Sport. En juin 2016, à la cérémonie de sortie, Zineb sort Major de promotion. Ce titre fera la fierté et le bonheur de sa famille présente ce jour-là. Elle rejoint la DDSP 52 où elle a su faire très rapidement sa place.

Nous témoignons de l'exemplarité de Zineb, de son attachement fervent aux valeurs de la République, de sa profonde générosité, de son comportement empreint de sagesse que chacun a pu contempler dans sa relation avec elle à l'occasion de son affectation à la BOPS du CSP Chaumont, et de son sourire prodigieux à la vie.

Un rire, un sourire.

Zineb est arrivée au Commissariat de Chaumont (52) en septembre 2016 en tant qu'adjoint de sécurité (ADS), après un stage d'un mois au Commissariat de Saint Dizier (52). Dans un premier temps, elle a été très discrète, mais toujours présente. Elle était à nos côtés, regardant notre méthode de travail et prenant souvent des notes afin de connaître au mieux le métier et intégrer des automatismes professionnels. Au fur et à mesure, Zineb s'est affirmée, mais en restant toujours fidèle à elle-même, en conservant son caractère doux et attentif à tout.

Ponctuelle, voire tout le temps en avance, Zineb nous offrait chaque matin un moment agréable : son RIRE, un rire si particulier, si entraînant et tellement communicatif. En arrivant au service, nous tous, savions si Zineb était là ou pas : il suffisait de tendre l'oreille et ainsi d'entendre son rire qui résonnait dans les couloirs dès les premières minutes suivant notre arrivée. Son rire nous a souvent accompagnés dans les bons moments comme aussi dans les moins bons. Il restera à jamais gravé dans nos souvenirs et dans nos cœurs, nous ramenant aux bons moments passés en sa compagnie.

À son rire, s'associe un SOURIRE, et quel sourire radieux et présent en permanence sur son visage. Quel que soit son état d'esprit, quelle que soit son humeur, Zineb ne laissait rien transparaître de ses doutes et de ses interrogations, et nous laissait inlassablement voir son sourire. Son sourire, son caractère, sa personnalité ont fait de Zineb une collègue, une policière très appréciée au sein de tous les services de la DOSP 52 et même au-delà, dans les services extérieurs lorsqu'elle nous accompagnait lors de transfert vers des M.A., hors circonscription ou des C.R.A. Elle continuera à rayonner sur nos vies. Tout ce qui vient d'être énoncé a fait d'elle un « rayon de Soleil » pour un grand nombre de ses collègues et de ses relations professionnelles, surnom qu'on lui donnera.

Mais Zineb n'était pas uniquement une jeune femme à la fois gentille et bienveillante, elle était aussi une policière assidue, professionnelle : toujours volontaire, toujours prête à se rendre utile et disponible quelle que soit la mission. Nous pouvions compter sur Zineb qui nous secondait d'une manière efficace et savait ce qu'il fallait faire dans la plupart des situations (gestion événements et équipage sur NMCI, rédaction de procédure administrative : fiche d'immo, rétention PC, et tant d'autres). Elle mettait du cœur dans tout ce qu'elle entreprenait afin que les choses soient faites mais surtout BIEN faites. Certaines interventions l'auront marquée plus que d'autres, lui laissant parfois une certaine amertume, faisant ressurgir des doutes. Mais Zineb allait de l'avant, et revenait constamment à de meilleurs sentiments ou dispositions d'esprit.

Zineb avait également passé le concours de Gardien de la Paix, qu'elle avait réussi aisément. Mais certaines interrogations personnelles sur sa vie, son futur, tenant entre autres à l'éloignement familial lui avaient fait refuser son entrée en école pour poursuivre l'aventure à nos côtés. Avec le temps, les interrogations s'étaient estompées et Zineb avait souhaité de nouveau se lancer dans le concours de Gardien de la Paix. Le temps ne lui aura pas permis de s'inscrire dans cette voie.

Dans un autre registre, Zineb avait d'autres qualités qu'elle a démontré lors d'épreuves sportives en lien avec la Ligue EST FSPN. À l'origine, Zineb pratiquait la course à pied en tant que loisir. Elle aimait nous raconter ses sorties pédestres dans son village lorsqu'elle rentrait auprès de sa famille durant les week-ends. Avec le temps, Zineb s'est décidée à nous suivre dans les rencontres de cross-country Police, organisées par la Ligue EST FSPN pour le championnat régional. Dès sa première participation à une course en compétition, lors du championnat régional de cross-country de Strasbourg, Zineb s'est qualifiée pour les championnats de France qui se sont déroulés quelques semaines plus tard. C'est donc à Nantes qu'elle a participé aux championnats de France aux couleurs de la Ligue EST FSPN. Elle terminera sa course sous les applaudissements des autres participants et avec les honneurs. Elle est venue à bout d'un parcours technique et éreintant pour cette première. Ce sera le commencement d'un beau parcours lors de compétitions

organisées par la Police, mais aussi lors de courses locales, répondant aux invitations d'autres administrations. A titre d'exemple, et pas des moindres, elle s'illustre au cross de l'École des Sous-Officiers de la Gendarmerie qui a eu lieu le 4 octobre 2018, soit quelques jours avant l'accident. Lors de cette épreuve, Zineb brille une fois de plus aux couleurs de la Police et termine 2^{ème} de sa catégorie lui permettant de monter sur une très belle 2^{ème} marche du podium. Elle emporte avec elle une belle coupe qui aura fait sa fierté ce jour-là, et qu'elle aura hâte de présenter à sa famille.

Pour finir, nous ne pouvions pas parler de Zineb sans dire quelques mots sur sa famille. Elle était énormément attachée et protectrice envers ses deux petites sœurs Yusra et Maria. Elle aimait nous en parler et nous expliquer ce qu'elle faisait avec ses « petites protégées » comme elle disait en riant. Mais elle nous parlait aussi de ses parents, de ses autres frères et sœurs qu'elle affectionnait beaucoup et à qui elle rendait souvent visite à Nancy et Dijon. Elle se faisait une joie de marier ses frères et sœurs et surtout de participer aux préparatifs de mariage. Zineb adorait préparer des pâtisseries orientales pour les cérémonies familiales mais aussi lors de moments de partage au commissariat. À plusieurs reprises, elle nous avait fait la joie de nous préparer ses pâtisseries favorites, le tout accompagné d'un thé vert à la menthe pour ses collègues.

Nous avons rencontré cette famille très soudée, très présente et tellement affectueuse.

Tout ceci ne représente qu'une infime partie de ce qu'était Zineb ou bien Zizou, ou alors Zizi ou Rayon de Soleil comme chacun aimait l'appeler. Elle a illuminé les journées de nombreux collègues mais aussi de victimes dans les interventions, et également de mis en cause. C'est dire l'aura qui émanait de Zineb. Elle faisait l'unanimité et fait encore l'unanimité aujourd'hui dans nos cœurs. Zineb sera toujours présente dans nos pensées et auprès de nous. De temps en temps, un rayon de soleil, un peu plus fort qu'un autre vient nous effleurer l'épaule, le dos... C'est dans ces moments-là que l'on sait que Zineb est encore présente à nos côtés et veille sur nous de là où elle est...

Un rire, Un sourire.

Je précise par ailleurs que la salle de sport du commissariat a été baptisée en son nom afin de lui rendre hommage le 14 mai 2019. Cet article a été signé par la sœur de Zineb, Khadija MEKRIOU ainsi que par les brigadiers de police Angélique DULION et Renaud BONNEFOY.

Une pensée toute particulière également pour ses parents ainsi que pour ses deux petites sœurs qui ont été blessées très grièvement lors de cet accident.

Nous tenions à rendre un hommage une fois de plus à notre collègue Zizou qui nous manque tous les jours et que nous n'oublierons jamais.

Le temps passe mais le souvenir ne s'efface pas.



MORBIHAN



François LE TEXIER
Secrétaire Départemental
Morbihan



VISITE MINISTÉRIELLE AU COMMISSARIAT DE LORIENT

Le vendredi 20 Septembre 2019, la venue de Christophe CASTANER, Ministre de l'intérieur, sur la circonscription de Lorient a été pour UNITÉ SGP POLICE, l'occasion d'avoir audience auprès de Monsieur RIONDET Simon, conseiller police auprès du Ministre.

Une délégation composée de Evelyne LE GUENNIC, Secrétaire départementale adjointe en charge des PATS, de Dominique LE DOURNER, Secrétaire National et de François LE TEXIER Secrétaire départemental, a été reçue par ce dernier. Lors de cette entrevue, vos représentants ont évoqué les nombreuses problématiques du département.

Alors que chacun pourrait croire que le Morbihan à la réputation du bonheur les pieds dans l'eau, le **bureau départemental a tiré la sonnette d'alarme** sur le manque d'Adjoints de Sécurité (plus que 27 ADS sur les 32 prévus au plafond d'emploi). Nous avons également évoqué la vétusté du matériel et le manque de place dans les hôtels de police de Vannes et de Lorient.

Aujourd'hui, **on ne peut plus mettre en péril la sécurité du policier** pour une simple question de budget. La délégation a donc mentionné les radios de bord HS dans les véhicules de patrouille, l'inopérance des radios P2G, la disette du petit matériel (menottes, bâtons de défense, tonfa...

Pour UNITÉ SGP POLICE, **les conditions de travail doivent être au cœur du débat** et pour cause, sur le 56, certains collègues affectés à une mission de soutien administratif n'ont plus de bureaux... Alors que notre métier comprend chaque jour de nouvelles tâches administratives, l'exiguïté des locaux contribue au malaise du policier.

La délinquance grandissante sur le département a également été pointée du doigt. En effet, sur la CSP VANNES, la recette du trafic de stupéfiant représente de plus de 30000 €/jour. **La création d'une BAC jour** sur la ville de Vannes devient primordiale ; nos concitoyens ne doivent pas être abandonnés par nos politiques qui se cachent derrière un calcul alambiqué dit « EDFA » afin de ne pas augmenter les effectifs.

Les PATS ont également fait entendre leur voix et ont demandé la mise en place immédiate des **horaires variables**, demandés par une très grosse majorité des personnels ainsi que l'attribution de la **Nouvelle Bonification Indiciaire** au poste nomenclaturé comme l'accueil notamment où les PATS sont exposés comme les Actifs.

De nombreux autres sujets ont également été évoqués et ensuite, présentés au Ministre. L'ensemble de nos revendications ont été prises en compte et feront l'objet d'une étude avec le conseiller Ministre.



Thierry BINDINI
Délégué PAF
Roissy-CDG

Olivier MACHUT, adhérent UNITÉ SGP POLICE, nous présente l'association GAMISPORT dont il est le Président:

Olivier, tu peux nous parler en quelques mots de ton association ?

GAMISPORT, c'est une jeune association, régie par la Loi de 1901 et créée en décembre 2018. Elle a pour vocation le regroupement des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, passionnés par le monde des jeux vidéo. Elle a également pour objet l'organisation et la participation de ses membres à des événements de type « eSport » afin de la représenter. Enfin, elle se propose de promouvoir l'image de l'institution policière au travers de ses membres.



Qu'est-ce que ton Association propose à ses adhérents ?

GAMISPORT propose à ses adhérents de se réunir pour jouer ensemble et passer un bon moment ! Notre objectif est d'être assez nombreux pour obtenir des réductions sur des jeux ou du matériel informatique. Nous menons également des actions avec «la Police Nationale recrute». Nous étions d'ailleurs récemment sur le stand Police du Tour de France à Nîmes. Enfin, nous soutenons Orphéopolis via notre opération OrpheoGaming. L'objectif est de collecter des jeux anciens ou récents et des consoles pour équiper les centres d'accueil d'Orphéopolis. J'invite les collègues, qui désirent nous aider, à suivre les comptes facebook Orpheogaming et twitter @OrpheoG. D'ailleurs, Ubisoft et Microsoft soutiennent cette opération et nous ont déjà donné de nombreux cadeaux pour nos orphelins ! Toutes les informations sur OrpheoGaming sur le site www.orpheogaming.fr.



Pour découvrir ou soutenir cette jeune association, vous pouvez vous rendre sur le site Web : www.gamisport.fr ou suivre le contenu proposé par ses adhérents sur les différentes plateformes en ligne comme YouTube ou Twitch@Gamisport_Tv



G7 DE BIARRITZ VU DE L'INTÉRIEUR



G7 de BIARRITZ

RÉUSSITE OU PAS, EN COULISSE, POUR LES POLICIERS, ON A FROLÉ LE FIASCO !!!



Jérôme MOISANT
Secrétaire National
Conditions de Travail

À l'occasion du G7, dont la réunion se tenait du 24 au 26 août dernier, une importante délégation d'UNITÉ SGP POLICE, conduite par son secrétaire général, Yves LEFEBVRE, s'est transportée sur site.

Alors que tout semblait se présenter convenablement : Réunions en amont du service d'ordre, directions d'emploi et Unité de Coordination des Grands Événements (UCGE) à l'écoute de nos remarques et sollicitations... le jour J, la situation fût toute autre.

24 heures !

Il aura fallu 24 heures pour certains de nos collègues avant de connaître leur lieu d'hébergement. Pour d'autres, armés de leur petite fiche précisant le lieu de leur hébergement, ils constataient, une fois sur place, que d'autres collègues occupaient les lieux...

Certains ont patienté pendant plus de 12 heures, dans les gradins du « Jaï-Alaï », sans aucune information sur les raisons de leur attente ou expression de compassion de leur administration.

Une fois chacun hébergé, il restait à appréhender les lieux de restauration et les points de mission. Et là encore, l'inadéquation entre les sites d'hébergement, les sites de restauration et les points de mission, ont **exaspéré bon nombre de nos collègues.**



Sur l'aspect opérationnel.

Outre les problèmes perpétuels de missions sans réelles fiches d'emploi, outre certains points sans relêve, sans point d'ombre, voire sans approvisionnement en eau, nous avons eu à gérer, durant toute la durée du service d'ordre, **la problématique de la comptabilisation du temps de travail.** Lors de la réunion préparatoire à la DGPN, il avait été acté que des fiches comptabilisant le temps de travail seraient délivrées aux renforts, afin d'assurer la prise en compte de leur temps de travail lors de leur retour dans leur service d'appartenance, et que ce temps de travail serait pris en compte du départ du lieu d'hébergement au retour sur le même lieu. Pour autant, bien qu'acté au plus haut niveau de notre institution, **la chaîne hiérarchique a distordu ces instructions.** Nous n'avons eu de cesse de relancer tous les échelons hiérarchiques afin de faire respecter ces dispositions. Nos collègues se voyaient accorder des délais forfaitaires, évidemment très éloignés des délais de trajet effectifs. Une situation très dommageable pour le moral des collègues, déjà pas mal affectés par la gestion de leur logistique...

Lors de sa visite sur place, le Directeur Général de la Police Nationale, **M. Éric MORVAN, a présenté les excuses de l'institution.** Si les collègues semblent avoir apprécié, pour notre part, nous avons exigé une réunion de débriefing. Ces dysfonctionnements en chaîne ont conduit la DGPN à faire son mea culpa, bien. Mais, il serait intolérable que les mêmes dysfonctionnements se reproduisent à l'occasion du prochain service d'ordre d'ampleur internationale. Au moment où nous faisons cet article, aucun rendez-vous ne nous a encore été adressé pour débriefer. Nous n'entendons pas permettre qu'il en soit fait l'économie.

D'autant que pour UNITÉ SGP POLICE, l'automne 2019 doit marquer le lancement de discussions sur l'établissement d'**une charte sur le déplacement des policiers** (hors forces mobiles) qui devra tout prévoir, de la désignation des collègues concernés jusqu'à leur récompense.

Face à l'augmentation de ces déplacements (événements politico-économique, culturel, sportif...), **il y a urgence à définir les règles.**

TÉMOIGNAGE

MISSION RENFORT AU G7
LA SÉCURITÉ À SON SOMMET.Régis PEIFFER
Délégué Local
BAC Nancy

Lorsque la demande de renforts pour le G7 à Biarritz est tombée au mois d'avril, la question du choix des fonctionnaires disponibles pour accomplir cette mission a été assez vite réglée. Etant donné que le sommet se tenait en plein mois d'août, nombre de collègues s'était déjà positionné en congés annuels.

Bien avant d'arriver sur place, il nous a fallu faire face à quelques contrariétés. En effet, lors des mois qui ont précédé le départ, il ne nous a pas été possible d'obtenir des réponses à nos interrogations concernant notamment **l'hébergement, le cycle de travail ou encore les missions**. Au niveau local, les destinataires des messages en provenance de la DCSP se contentaient de les rediriger sur nos boîtes mail, ni le BOE, ni l'Etat-major n'ont été en mesure de répondre à nos questions ni de nous mettre en relation avec le service organisateur et encore moins de tenter de le contacter.

Par ailleurs, le véhicule administratif désigné officiellement pour la mission a été immobilisé après avoir été volontairement percuté lors d'un épisode de violences urbaines sur Longwy au mois de juin. Malgré nos multiples relances auprès du service du garage, il n'a pas été possible de récupérer le véhicule pour le départ alors qu'il ne nécessitait que quelques travaux de carrosserie et le remplacement d'un radiateur. Ce véhicule ne nous a d'ailleurs toujours pas été restitué à ce jour.

Un problème n'arrivant jamais seul, après une série de pannes et de dégradations volontaires sur nos voitures, nous avons été contraints de partir avec l'unique véhicule encore en état de marche dans le service, **laissant nos collègues dépourvus de véhicule de patrouille**. Nous avons pris la route au matin du 21 août avec un véhicule certes roulant mais **avec la carrosserie totalement enfoncée sur tout le côté droit, une portière fermant mal et un pare-chocs fixé avec... du scotch**.

Avant le départ, l'administration a tout de même fini par nous indiquer, parmi 20 mails nous répétant la liste du matériel à emporter, qu'il y aurait **sur place trois cycles de travail différents** et que le point de ralliement pour tous les effectifs serait le commissariat déporté, installé spécialement pour l'occasion au « Jaï Alai », une salle de sport où se pratique la pelote basque. Rien concernant le logement sur place pour pouvoir s'y rendre directement alors qu'il était forcément déjà réservé.

Après un trajet long mais sans encombre et quelques haltes où nous retrouvions déjà des collègues de toute la France prenant le même chemin, nous sommes arrivés à Biarritz dans l'après-midi, sous le soleil, dans une ambiance qui relevait plus du festival de musique que d'un commissariat de Police : parking bondé où les élèves gardiens de la Paix jouaient les placiers, buvette à l'entrée du bâtiment et **longues files d'attente**. Mais, files d'attente pour quoi en fait ? Sur place, **aucun personnel n'avait pour mission d'accueillir les quelques 3000 policiers invités à la fête**. Nous nous retrouvions donc à attendre devant des tables vides comportant simplement le nom des différents services : BAC, CDI, FMU etc...



Grâce à « radio-police », nous avons appris que c'était à ces tables que nous allions recevoir les enveloppes contenant les informations sur nos lieux d'hébergement. Passé le plaisir des retrouvailles chaleureuses avec des camarades de promotion ou d'anciens collègues d'unités venus des quatre coins du pays, l'agacement a commencé à gagner l'ensemble des équipages présents face au retard dans la délivrance des fameuses enveloppes.

Malgré tout, l'ambiance est restée globalement sereine bien que la distribution des premières enveloppes n'ait commencée que vers 19h00 soit plusieurs heures après l'arrivée des effectifs au Jaï Alai.

Servis parmi les premiers, nous n'étions pas pour autant rendus puisque nous devions reprendre la route pour une durée d'une heure et repartir en arrière en direction de Dax, lieu de notre séjour durant la mission.

Nous laissons sur place nos collègues de la SI toujours en attente de leur enveloppe et finalement **contraints de patienter jusqu'à 23h00 pour prendre en compte leurs logements.**

Après les désagréments de la première journée, nous découvrons le lendemain avec satisfaction, **la remarquable organisation du commissariat temporaire** avec une salle dédiée aux briefings et prises de service (saisies par du personnel administratif), un espace radio, une salle pour les armes et les munitions et une salle de repos avec mise à disposition de collations légères et d'eau.

En revanche, malgré l'armement et les munitions qui nous étaient chaque jour attribués et n'ayant pas été intégrés à des Dispositifs Mixtes de Protection et d'Interpellation (DMPI), nous avons immédiatement compris que **nos missions se solderaient par des patrouilles dans la ville, dans les zones de sécurité établies autour de la zone d'exclusion où se tenait le sommet.** Une ville désertée par une partie de ses habitants tant la circulation était compliquée, voire impossible par endroits y compris pour les piétons, en raison des nombreux barrages tenus par les CRS et la création d'un axe routier imperméable dédié au passage des cortèges officiels et coupant la ville en deux.

La circulation était de la même façon compliquée durant toute la mission pour les effectifs de police qui à l'occasion de leurs patrouilles devaient également franchir les barrages en montrant patte blanche et contourner « le tube », autre nom de l'axe cortège.

La première journée de mission a d'ailleurs débuté par une situation ubuesque en raison de ces multiples contrôles auxquels même les policiers devaient se soumettre. Des effectifs CRS ont ainsi refusé à plusieurs équipages de police, dont le nôtre, de rejoindre leurs lieux d'implantation dans le dispositif au motif que les véhicules n'étaient pas équipés de macarons, alors que **la préfecture avait visiblement omis de faire fabriquer ces précieux sésames.** Au terme d'une explication qui fera date dans les annales de la police mais dont nous taisons le contenu, entre deux commandants de CRS et un commissaire de « l'urbaine », la dispense de l'utilisation des macarons (inexistants) sera définitivement validée.

Une fois dans notre zone d'attribution, nos missions se sont résumées aux surveillances de villas vides, d'un point déjà tenu par les CRS, de barrières déjà sécurisée par des effectifs de police... Même si cela n'est évidemment pas souhaitable, nous étions loin de nous trouver sur un théâtre d'affrontements avec la dizaine de milliers de blacks blocks et autres altermondialistes annoncée ni aux prises avec des perturbateurs de tous bords, potentiellement cachés pour surgir lors du passage des cortèges officiels.

Nous patrouillions dans une ville fantôme et nous faisons partie intégrante d'un **dispositif de sécurité surdimensionné mis en place pour éviter le moindre écueil, la moindre fausse note.** Difficile de rencontrer dans les rues d'autres personnes que des effectifs de Police. Aux relèves, nous croisons les autres équipages transportant, comme nous, les caisses de munitions, avec le même regard quelque peu éteint de ceux qui ont renoncé à chercher le bandit dans cette zone « bunkerisée ».



Durant les heures de service, une pause repas était accordée. Vu le nombre de repas à servir, plusieurs lieux de restauration avaient été ouverts en divers endroits de la ville. Mais, visiblement, **il n'avait pas été jugé utile de faire coïncider les lieux de patrouilles des effectifs avec leur lieu de restauration.** Ainsi, comme d'autres équipages, nous étions amenés à contourner « le tube » et à traverser les multiples barrages afin d'aller nous restaurer à l'autre bout de la ville tout en respectant le temps imparti, alors qu'un point de restauration se trouvait à cinq minutes dans notre zone de travail. Vu la complexité de l'opération, le jour du passage des cortèges, **notre repas chaud a été annulé pour être remplacé par un maigre panier repas, livré sur place.**

Après avoir restitué une dernière fois notre matériel, nous avons quitté définitivement le commissariat temporaire sans que les autorités aient pris soin de rassembler les effectifs pour prononcer la fin officielle de la mission ou encore nous délivrer un premier bilan et des informations sur les rares incidents ayant émaillés l'événement. Ayant présenté leurs excuses lors du premier briefing pour le cafouillage des enveloppes, **les autorités n'ont pas jugé utile de paraître à nouveau devant nous afin de nous adresser leurs remerciements.**

Pourtant, il est probable que le bon déroulement de cet événement grâce à l'implication sérieuse et appliquée de milliers de fonctionnaires leur permette de caresser l'espoir de l'obtention de quelque prime ou avancement...



La CRS autoroutière Rhône-Alpes Auvergne



La particularité de la région Rhône-Alpes Auvergne est qu'elle dispose d'une CRS autoroutière abritée sur trois sites. Cette CRS couvre près de 730 kilomètres de voie rapide traversant le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire et la Haute Loire. Elle travaille sous la compétence judiciaire de 6 TGI (puisque le Rhône possède 2 TGI => Lyon et Villefranche).

Le secteur communication s'est rendu sur place pour comprendre le fonctionnement de cette dernière. Si son centre névralgique se situe sur le site de Chassieu (siège de la CRS 45) où on retrouve le commandement et l'administratif, deux postes autoroutiers sont implantés l'un à Genas, l'autre à Saint-Étienne.

LES EFFECTIFS

L'effectif total théorique avoisine les 230 fonctionnaires sur les trois structures réunies. Les collègues des brigades de roulement des deux postes autoroutiers fonctionnent sur le cycle de la vacation forte. À Genas, ce sont des brigades de 17 (12 CEA / 5 ADS) tandis qu'au détachement de Saint-Etienne, ce sont des brigades de 7 à 8 fonctionnaires (4 à 5 CEA / 3 ADS).

Côté judiciaire, Chassieu et Saint-Étienne disposent d'un GAJ (3 fonctionnaires pour St-Étienne et 6 pour Chassieu) travaillant en cycle hebdomadaire. Ils renforcent les brigades sur le judiciaire et traitent les affaires plus délicates.

Chassieu possède une Section Motocycliste d'Appui. Quatre brigades de quatre motards qui travaillent en vacation forte. L'équilibre de cette section est en danger du fait d'un manque d'effectif récurrent.



Le reste des effectifs est partagé dans les diverses tâches techniques et administratives.

LES MISSIONS

Une des missions qui incombe à la CRS Autoroutière Rhône-Alpes Auvergne est l'intervention sur AVP.

Depuis le début de l'année, ce sont près de 1000 accidents traités sur le réseau autoroutier dont 9 morts, 172 blessés et 18 hospitalisés. Ces chiffres sont plutôt à la baisse au fil des ans. Le reste du temps, les collègues effectuent des contrôles routiers, contrôles de vitesse, d'alcoolémie, de stupéfiants ou des contrôles de poids lourds...

Plusieurs missions spécifiques propre à Chassieu nécessitent des effectifs :

► Sur l'échangeur de Viennes, les douaniers effectuent régulièrement des saisies stup. Sur des quantités n'étant pas trop importantes, la CRS est saisie par le parquet pour la poursuite des investigations. Cela entraîne une masse de travail conséquente aux brigades mais surtout au GAJ.

► Un fonctionnaire de la CRS est chargé de traiter les vols de carburant commis dans les stations essence sur l'autoroute, soit près de 500 faits par an. Il est également saisi lors du non-respect de l'interdiction de circuler des camions transportant des matières dangereuses dans le Tunnel sous Fourvière. Ce tunnel étant équipé d'un système de scan des pictogrammes des camions avec prise de photo des plaques d'immatriculations, le collègue reçoit les éléments et peut poursuivre les chauffeurs en cause. Ce tunnel est également équipé d'un système de détection de « Hors gabarit » fermant automatiquement l'accès au tunnel lorsqu'un véhicule ne respectant pas les dimensions autorisées s'apprête à pénétrer dans le tunnel. La CRS est alors alertée et intervient sur place pour détourner le véhicule et rétablir la circulation.

► À chaque manifestation organisée au Groupama Stadium (match de football ou concert), la CRS est directement impactée, et doit gérer la circulation aux abords du stade. Cette mission utilise deux patrouilles sur les quatre prévues par vacation.

► La piste routière : 2 fonctionnaires sillonnent les écoles pour sensibiliser les enfants à la prévention routière. Ils forment près de 4800 sur 60 écoles chaque année.



LES CHIFFRES

La CRS ARRA en quelques chiffres sur 2018 : 2175 accidents traités, 1410 délits routiers relevés, 830 délits de droit commun et 178 gardes à vue établies.

Côté radar, rien que sur le poste de Saint-Étienne, cette unité à « flashé » près de 54.000 fois en radar fixe et près 10.500 fois en radar mobile... Ce détachement possède un groupe dédié en grande partie à cette mission, le GLDR (Groupe de Lutte contre la Délinquance Routière) qui dispose de radars laser à interception, mais également deux véhicules radars, un mobile (flash en roulant) et un fixe. Ce groupe fonctionne en régime hebdomadaire. Il gère également les contestations et effectue du contrôle routier lorsqu'il n'est pas engagé sur du contrôle radar.

LES PARTENAIRES DE LA CRS ARAA

Outre la Sécurité publique et les gendarmes qui interviennent en soutien lorsque le besoin s'en fait sentir, la CRS ARAA travaille en étroite collaboration avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement). Les effectifs de cette dernière peuvent verbaliser des chauffeurs routiers sur de l'administratif mais ils ne peuvent pas stopper les véhicules. Ils ont donc besoin des CRS pour immobiliser les véhicules afin de procéder au contrôle.

La DIRCE (Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Est) est également un partenaire important des CRS autoroutiers Rhône-Alpes Auvergne. Ils interviennent ensemble chaque fois que cela est nécessaire pour effectuer des balisages, sur des AVP par exemple.



LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LA CRS ARAA

Un des points noirs de cette CRS est le manque d'effectifs. Le détachement de Saint-Étienne fonctionne en flux tendu et la moindre maladie devient problématique pour assurer un service optimal en toute sécurité pour les effectifs. Ce manque est aussi criant côté CEA qu'ADS. Chassieu/Genas ne sont guère mieux lotis... Si le cycle fort fait l'unanimité côté amélioration de la qualité de vie pour les fonctionnaires, ce dernier doit bénéficier d'un apport d'effectifs suffisant pour qu'il soit viable. À l'administration de faire le job, de recruter et d'affecter suffisamment de personnels pour le bien-être de tous (policiers ET citoyen) ...

Au-delà du manque d'effectif, en période estivale, on remarque aisément le manque de climatisation sur Saint-Étienne, rendant la chaleur très difficile à supporter. Les locaux mériteraient une réfection pour le bien-être des collègues, et pour leur sécurité, des barreaux aux fenêtres, les locaux étant en rez-de-chaussée, seraient les bienvenus. Si les véhicules ont été pour la plupart renouvelés, ils devraient tous posséder un film de protection sur les vitres, ce qui n'est pas systématiquement le cas.

Enfin, la CRS ARAA travaillant avec 6 parquets différents, les collègues doivent s'adapter à la manière de procéder de ces diverses instances et les sanctions divergent fortement d'un parquet à l'autre...

LA CRS ARAA SOUS LES MÉDIAS

Le 11 septembre 2018 à 11h15, un véhicule franchissait les barrières de sécurité de l'aéroport de Saint-Exupéry et réussissait à s'introduire sur les pistes de l'aéroport après avoir traversé la porte vitrée d'un terminal. Parmi les intervenants, la CRS ARAA était présente pour interpeller le conducteur.

Plus récemment, le 17 février dernier, un fourgon CRS était pris à partie par des gilets jaunes sur l'A7. À l'intérieur, une ADS conduisait tandis que son chef de bord, Brigadier de police lui donnait des consignes claires pour gérer au mieux cette situation. La situation aurait pu être dramatique sans le sang froid de ces deux collègues (voir page 21).



INTERVIEW D'OLIVIER

PRIS À PARTI PAR DES GILETS JAUNES LE 17 FÉVRIER DERNIER

Peux-tu nous raconter l'intervention que nous avons tous vu en vidéo ?

Nous étions en sécurisation de la manifestation des gilets jaunes, sur l'A450 et on nous envoie sur l'A6 pour fermer l'accès au tunnel de Fourvière afin d'empêcher les véhicules d'aller en direction de Lyon centre, où se situe le gros de la manifestation. Sur les caméras, on ne visualisait que le pont Pasteur, où la circulation était fluide. On s'y est rendu par l'A7, mais, entre-temps, des bouchons se sont formés et on s'est retrouvés pris dans le flot de circulation intense.

Les manifestants arrivaient de Lyon centre, et vu leur détermination d'en découdre, j'ai tout de suite compris qu'on allait être pris à parti.

On a verrouillé les portes de notre fourgon et j'ai dit à Marine « Ne t'inquiètes pas, on va « ramasser », on va prendre des pavés, mais il va falloir que tu roules, que tu ne t'arrêtes pas, et qu'on sorte de là.

La suite, vous l'avez vue en images, nous avons essuyé des jets de divers projectiles durant une minute qui nous a semblée interminable...

Pourquoi avoir filmé ?

Comprenant la situation dans laquelle on se trouvait, je me suis dit qu'il fallait un maximum d'éléments pour d'éventuelles poursuites judiciaires ultérieures.

D'ailleurs, au départ, je dis à la collègue de filmer elle aussi, pour plus d'éléments, mais, vu la dangerosité de la situation, j'ai dit à Marine de cesser de filmer et de se concentrer sur la conduite.

Pensez-vous avoir eu de la chance ?

Oui, car ce jour-là, nous avions le seul véhicule équipé de films de protection. D'ailleurs, une demi-heure avant, sous le pont Galliéni, un autre fourgon de Police s'est fait caillasser, et ce dernier n'était pas équipé de films de protection. Leur chance est que la circulation étant fluide, ils ont pu s'extirper rapidement.

Notre fourgon était plein d'impacts de divers projectiles, et franchement, heureusement que ma collègue n'a pas paniqué... Je rappelle que cela faisait deux mois qu'elle était sortie d'école, elle a fait preuve d'un sang-froid remarquable.

Heureusement également que rapidement, des effectifs CDI et BAC sont intervenus en renfort.

Après cette « frayeur », je suppose que vous êtes rentrés au service ?

Non, nous avons assuré notre mission première, à savoir fermer le tunnel de Fourvière. Il n'y avait pas d'autre effectif disponible pour assurer cette mission... C'est qu'une fois le tunnel fermé, que nous avons été relevés et que nous avons pu rentrer au service.

Comment a été géré l'après ?

La collègue pour rentrer ne voulait pas conduire. Je lui ai dit que ce serait mieux qu'elle conduise pour exorciser ses craintes.

Une fois rentrés au service, on a débriefé, y compris avec le radio qui s'en voulait un peu de cette situation, n'ayant pas eu de retour de caméra, ces dernières étant en panne depuis la veille.

Le lendemain, nous sommes venus travailler, et le lundi, Marine a consulté le SSPO. Elle avait besoin d'évacuer les tensions provoquées par l'intervention et les nombreuses agressions à notre rencontre sur les réseaux sociaux.

Ni elle, ni moi ne nous sommes arrêtés.

Y-a-t-il eu des poursuites judiciaires ?

L'individu qui saute sur le camion, a été identifié et interpellé. On est passé au tribunal fin mai, l'audience a été reportée au 19 juillet où il a pris deux ans de prison dont huit mois fermes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne comprenons pas pourquoi les fonctionnaires engagés sur cette mission, qui ont fait preuve de courage, de détermination, de sang-froid, de parfaite maîtrise eu égard à la situation « explosive » dans laquelle ils se trouvaient, n'ont eu aucune gratification, si ce n'est une simple lettre de félicitations...

Ils ont certes été reçus par le Ministre de l'intérieur, mais aucune demande de gratification de la part de la hiérarchie...





2 OCTOBRE 2019 MARCHE DE LA COLÈRE POLICIÈRE



Le 2 octobre dernier, ce ne sont pas moins de 27000 policiers de tous corps, de tous grades et de toutes organisations syndicales qui se sont retrouvés place de la Bastille pour participer à une marche de la colère policière historique.

Un mouvement ponctué par des moments forts comme ce rassemblement de nos collègues, couchés sur le sol, comme « morts », devant le nombre de cercueils des agents nous ayant quittés et cette « Marseillaise », entonnée par tous qui a suivi cette action.

Kaotik 747, rappeur niçois, ponctuaît ce moment de recueillement en entamant sa chanson pro forces de l'ordre et ne laissait personne indifférent.

Notre administration, et à travers elle, l'état, ne peuvent pas dire qu'ils n'étaient pas prévenus.

Nous les avons déjà alertés le 23 août dernier lors du « barbecue de la colère » que nous avons organisé, en marge du G7, à Biarritz. Mais, au milieu d'une actualité importante liée à cette réunion des Chefs d'État les plus importants de notre planète, l'ont-ils entendu ?

Cela fait des années que nous **nous sommes les lanceurs d'alerte du mal-être installé dans notre profession**. Un mal-être qui ne fait que croître au fil du temps, n'épargnant aucun corps, aucun grade, ni aucune fonction.

Alors que notre métier nous confronte quotidiennement à **la misère sociale, aux insultes, à la violence, et à la mort**, nos conditions de travail ne cessent de se dégrader. Des **locaux très souvent insalubres, un parc roulant vétuste voire dangereux** (même si des efforts ont été faits), une **pénurie d'effectifs** rendant les missions difficiles à assurer dans des conditions optimales de sécurité, un **manque de formation et d'équipements faute de budgets** sont notre quotidien et ce que ce soit à la Préfecture de Police, en Sécurité Publique ou dans les Compagnies Républicaines de Sécurité. Les collègues qui travaillent **dans le judiciaire ne sont pas épargnés** et doivent faire face à la **lourdeur de la procédure pénale, à la masse écrasante d'affaires à traiter ou au manque de moyens pour mener à bien leurs investigations**.

De plus, ne parlons pas de **l'action sociale qui est quasi inexistante**, (transports, logement, restauration, garde d'enfants, mutuelle...)

Que dire de notre rythme de travail qui accorde à la majorité de nos collègues **un seul week-end de repos sur six...** Comment peut-on se sociabiliser lorsque l'on travaille pendant que les autres sont en repos ? UNITÉ SGP POLICE a élaboré un cycle de travail dit le « Cycle Fort » permettant aux collègues de renouer avec une vie privée plus « sociale », mais **faute d'effectifs, l'administration n'a pas voulu le généraliser à tous les services**. À la place, elle propose un cycle offrant les mêmes bénéfices que le Cycle Fort, mais avec une charge en temps de travail plus importante. Un moyen de pallier le manque d'effectifs par une augmentation du temps de vacation... Pas sûr que les collègues apprécient, et surtout, la question que tout le monde se pose : **Un policier ayant 12 heures de vacation dans les jambes sera-t-il à même de gérer une situation de crise avec la même concentration ? Ne risque-t-on pas de constater des erreurs dues à la fatigue ? À qui ces erreurs seront-elles imputables ?**

Toujours dans le même thème des conditions de travail, se pose la **question du travail de nuit**. À ce jour, nous n'avons aucune reconnaissance de la pénibilité relative au travail de nuit, aucune prise en compte des problématiques médicales clairement identifiées. Et ne parlons pas de l'indemnité misérable reversée par notre administration pour l'heure de nuit travaillée. Tout bonnement scandaleux... **Une entreprise privée se retrouverait aux prudhommes pour moins que ça...**

Rose Ameziane, présidente de l'association ETIC déclarait sur BFM le 2 octobre à propos du malaise dans la police : « **L'État est le plus mauvais employeur de France** » ...

Elle n'a pas tort. L'État est débiteur auprès de ses salariés de **millions d'heures supplémentaires**, il refuse de **régulariser l'ASA** en opposant une prescription quadriennale pour se soustraire à ses obligations. Mais surtout, l'État veut faire **passer en force une réforme des retraites** signifiant la fin du régime particulier des retraites des policiers, la fin des bonifications (perte des 5 années de bonification), l'allongement des carrières, la fin du calcul des retraites sur les six derniers mois, la fin du régime de répartition. Autant résumer par :

Une hausse des cotisations et une baisse des pensions (certains annoncent déjà 20% de baisse des pensions). Déjà que les policiers actifs ont souvent du mal à joindre les deux bouts, que se passera-t-il pour eux une fois à la retraite ? Devront-ils continuer à travailler pour pouvoir subvenir à leurs besoins ?



À cela s'ajoute **une haine anti-flics et des agressions contre les forces de l'ordre de plus en plus violentes et fréquentes**. Nous considérons que la réponse pénale à ces exactions est trop souvent **laxiste** confortant nos agresseurs à réitérer leurs actes malveillants à notre encontre. À contrario, nous sommes la seule profession avec les gendarmes pour laquelle la justice est **intransigeante**... Être policier signifie devoir être irréprochable, exemplaire. **L'erreur pour un policier se paye très chère**. Ni un juge, ni un politique n'est soumis à un tel devoir. Pour un policier, un manquement peut se solder par une **sanction pénale ET administrative** pouvant aller jusqu'à la révocation. Le juge a le droit de se tromper, pas le flic. Le politique peut être condamné au pénal et exercer d'autres mandats, rarement le policier...

Cette pression d'exemplarité est d'autant plus forte que les interventions policières sont aujourd'hui scrutées, disséquées et le moindre geste équivoque **porté devant les tribunaux de la vindicte populaire**, ne laissant aucune place à la **présomption d'innocence**. Imaginez un chirurgien qui devrait travailler en permanence devant l'objectif de caméras cherchant la moindre erreur à lui imputer. Une telle pression serait insupportable à gérer.

Cette liste non exhaustive alimente depuis des années le ras le bol des policiers.

Quel est le déclencheur ayant amené 27000 flics à arpenter les rues de Paris, de Bastille à Nation pour crier leur désarroi ?

Sans aucun doute, **la cinquantaine de collègues**

qui se sont suicidés a été l'un des éléments déclencheurs. Cela est insoutenable. On ne peut pas banaliser ce genre de situation. On doit trouver des solutions réelles et pérennes.

Même si tout le monde s'accorde à dire que les raisons d'un passage à l'acte, bien que diverses et variées, ne sont pas toujours imputables au service, que cela est multifactoriel, la liste précédente ne va pas dans le sens de l'apaisement de la douleur de nos collègues...

D'ailleurs le ministre de l'Intérieur l'a lui-même exprimé : « *Le suicide est l'aboutissement d'une détresse, je ne veux plus entendre l'administration indiquer que le suicide est dû à des soucis personnels* »

Si dans un premier temps, nous demandons une **détection des collègues en fragilité** et une **prise en charge** de ces derniers, on doit aller plus loin. On doit soigner le mal à la racine et cela passe par l'amélioration des conditions de travail, des rythmes de travail, une meilleure protection des agents.

Les policiers ont besoin de **retrouver de la considération et de la reconnaissance**. Ils doivent **renouer avec leur justice**, avoir de nouveau confiance en elle et vice versa.

Notre administration ne peut plus fermer les yeux sur le désarroi de sa police et à travers elle, de ses milliers de policiers. Elle doit entendre la tristesse, mais surtout la colère de ses agents qui n'en peuvent plus et sont proches de la rupture.

Nous sommes les garants de la République. Nous ne demandons qu'à remplir notre mission dans les meilleures conditions avec toute la reconnaissance qui nous est due. Et cela, l'administration doit l'entendre et le prendre en compte.



TÉMOIGNAGES

Maud, PATS à l'État-Major de la DDSF de Meurthe-et-Moselle

Participer à la marche de la colère du 2 octobre 2019 à Paris était pour moi une évidence en tant que PATS, même bateau, même combat avec les actifs. Nous nous devons de nous faire entendre. Ce rassemblement pour lequel nous étions plus de 27000 collègues tous corps et tous grades confondus, a montré que nous ne lâcherons rien, qu'il est important pour nous en tant que représentants du personnel de défendre l'intérêt commun et garder la bonne image que nous avons.

En tant que personnel administratif et représentante des PATS, le rassemblement m'a permis de maintenir nos revendications, telles que la reconnaissance de l'identité police, nos évolutions de carrière tant bien pour l'avancement que pour la mobilité, l'amélioration de la rémunération et des conditions de travail, telles que la dotation systématique de gilet pare-balle pour les PTS ainsi que le port de l'arme à la demande de l'agent.

Ce rassemblement a aussi permis de soutenir les revendications de nos collègues actifs, notamment le point sur les retraites pour lequel nous sommes aussi concernés.

Nous ne lâcherons rien, et attendons les actions de la part du ministère. Notre devise : l'union pour l'intérêt commun.

Romuald, en Bureau de Police à Nancy

J'ai manifesté à PARIS le 2 octobre dernier parce que je suis attristé par le nombre record de suicides dans la police depuis le début de l'année. Je ne peux m'empêcher de penser aux familles de nos collègues disparus mais aussi à leurs collègues de brigade. Malheureusement je ne suis pas étonné par ce chiffre tellement le métier de policier est devenu difficile, le « mal être » est palpable dans beaucoup de services. Nous sommes régulièrement la cible des médias, de la population qui n'hésite pas à nous filmer en intervention pour ensuite diffuser les vidéos sur les réseaux sociaux souvent sorties de leur contexte. Les services d'enquêtes sont submergés de dossiers, beaucoup manquent d'enquêteurs, OPJ ou non, il est difficile de répondre aux attentes des plaignants et du Parquet. Une procédure pénale de plus en plus compliquée qui ne facilite pas les enquêtes, pour preuve la dernière circulaire sur l'audition libre d'un mineur mis en cause. On nous promet des effectifs supplémentaires mais où sont-ils ? Ils n'arrivent pas jusqu'à nos services ! Certains enquêteurs ont des centaines de dossiers en portefeuille, ils n'y arrivent plus, découragés ! Et en plus de notre fonction d'enquêteur la semaine on doit revêtir notre tenue MO les week-ends ! En secteur tout est compliqué ; nos geôles sont désactivées, nos signalisations sont faites à la main, les dossiers sont nombreux, le réseau informatique est peu performant, etc.... tout ceci est générateur de stress et même si on lutte contre les risques psychosociaux en favorisant la pratique du sport, ça fait du bien sur l'instant mais la réalité reprend vite le dessus !!! A bientôt 50 ans je m'inquiète aussi pour ma retraite, ma génération a déjà subi une réforme et je crains devoir en subir une deuxième.

Je ne décolère pas pour toutes ces raisons ! comme tous les policiers français ! Mais je reste fier d'être policier, j'exercerai mon métier avec professionnalisme jusqu'à mon dernier jour de travail.

Pourquoi as-tu fait partie des 27.000 manifestants de la marche de la colère policière ?

Sandrine, OPJ à la BSU d'Alès (Gard)

Ma première motivation à venir à la manifestation du 2 octobre a été la réforme des retraites. Je ne suis pas d'accord qu'on modifie nos retraites. Ou alors, il faut prendre en compte que nous n'avons aucun avantage comme le 13^{ème} mois, qu'à priori, nos cotisations sont calculées en tenant compte que nous devons partir plus tôt, et que si on veut nous aligner sur le privé, il va falloir que nous ayons une compensation financière conséquente...

L'autre point qui a motivé ma participation à cette manif est le manque d'effectif. À la BSU d'Alès, nous sommes quatre fonctionnaires à travailler sur 1800 dossiers. Comment voulez-vous travailler sereinement dans ces conditions ? En plus de la surcharge de travail, nous n'avons aucune reconnaissance. Nous sommes les oubliés de l'état, et une des polices les plus mal payées d'Europe et les moins considérées... Tous ces éléments font qu'on n'est pas bien lorsqu'on rentre chez nous, et cela favorise les risques d'un passage à l'acte...

Bertrand, CRS Motocycliste détachement de Rennes

Il me semblait indispensable de descendre dans la rue pour défendre nos droits et surtout nos acquis obtenus par « nos anciens ».

Nos retraites ont déjà été touchées au cours de mes 27 ans de police, de 55 ans nous sommes passés à 57 ans. Alors, nous supprimer les 5 ans de bonifications, nous mènerait à un départ à 62 ans ! Physiquement, je ne suis pas certain d'avoir encore la condition pour monter sur ma moto et surtout de courir après les délinquants qui sont de plus en plus jeunes, EUX !

Vivant avec une collègue depuis notre sortie d'école, je suis sensible aux problèmes qu'elle et ses collègues rencontrent au quotidien. J'ai vu ces « FLIGS » hyper motivés que l'on a cassé, jusqu'à se demander pourquoi ils restaient dans cette « MAISON POLICE », peut-on encore parler de la maison POLICE (définition : lieu où il est agréable de se retrouver...). Alors, oui je me sens solidaire de leurs revendications.

Oui il faut dénoncer ces conditions de travail, le manque de reconnaissances de nos autorités, le mal être palpable tous les jours. N'oublions pas nos collègues qui mettent fin à leurs jours...

Être humain n'est pas une question de coût !!!

Il est bien dommage, que l'on soit obligé de descendre dans la rue pour se faire entendre (ou essayer...). Ce n'est pas dans nos gènes de policiers ! Les motocyclistes CRS ont leurs problèmes certes, mais difficile de se plaindre quand on regarde les collègues urbains.

Oui nous avons bien nos véhicules qui ne sont pas adaptés à notre métier (escortes, interpellations...) mais ils n'ont pas 300 000 km et ne sont pas dans des états pitoyables, comme dans les commissariats. Nous avons nos problèmes de tenues, qui ne sont pas étanches, qui sont lourdes (environ 14 kg), mais nous avons pu constater que lors des derniers gros évènements que les effectifs intervenants étaient équipés de bric et de broc (casques perso, protèges tibias...)

Merci pour cette inter-syndicale. Merci de nous défendre au quotidien...



■ Le Courbat ■

Au secours des collègues en difficulté



Aujourd'hui, le problème des addictions, quelles qu'elles soient (alcool, stupéfiants, médicaments, etc...) est devenu un véritable enjeu de santé publique et de risques pour nos collègues. Elles sont responsables, dans le milieu policier, de nombreux accidents, maladies et morts prématurées.

Alors que notre profession est touchée par une dramatique vague de suicides (48 à l'heure où nous écrivons ces lignes), nous avons souhaité vous montrer un établissement où sont soignées ces différentes addictions dont celle relative à la maladie dépressive.

Aussi, c'est en Indre et Loire (37), que s'est déplacée l'équipe « Communication » pour aller à la rencontre de nos collègues en soin dans cet établissement du Courbat.

Cet établissement, nous ne l'avons pas choisi au hasard car son histoire est étroitement liée avec celle de l'ANAS, Association Nationale d'Action Sociale de la Police Nationale et des personnels du Ministère de l'Intérieur, créée par des policiers pour des policiers.

C'est sur la commune de Le Liège, entre Tours et Chenonceau qu'est implanté le château du Courbat, château rénové du XVIIIème siècle, au sein d'un magnifique parc de 82 hectares dans une forêt où fleurissent diverses essences d'arbres et où les étangs poissonneux sont nombreux.

Un endroit calme avec 56 lits autorisés mais une capacité de 83 lits, qui peut accueillir des personnels, de tout le territoire, issus du Ministère de l'Intérieur, policiers ou non, des gendarmes, des pompiers, des personnels des ministères de la justice et de la défense intéressés par une prise en charge unique et tournée vers le retour en service dans les meilleures conditions sociales, physiques et psychiques mais aussi des patients de la Région Centre-Val de Loire.

Depuis plus de 60 ans (1953), il a été décidé d'y mettre en place un parcours de soins individuel élaboré en étroite relation avec les obligations statutaires des métiers à hauts risques, et notamment une forme physique et mentale compatible avec leurs fonctions, telles que le port d'arme et l'adaptation à la pression sociale et interne.

Encadré par une véritable équipe médicale, de thérapeutes et d'une équipe administrative, logistique et hôtelière, réservée exclusivement aux policiers à ses débuts, cette offre de soins est aujourd'hui ouverte à tous.

Nous y avons rencontré plusieurs collègues, des gendarmes, des personnels de Préfecture et d'autres aussi qui tous, nous ont fait part de la qualité des soins, de l'environnement et des rapports humains grâce, notamment pour nos collègues, à la présence sur place d'un policier en charge de la prévention et de la lutte contre les addictions.

La mise en place ces derniers mois de courts séjours dits « séjour de rupture » sont une véritable chance supplémentaire pour le collègue en burn-out, qui se sent prêt à craquer et éprouve le besoin de faire un véritable « break » loin de tout.

Au cours des pages suivantes, vous est faite la présentation de cet établissement de soins, l'interview de sa directrice et, bien sûr, celle du Président de l'ANAS, Pierre CAVRET.



Dans le prochain numéro, vous retrouverez le témoignage de Delphine, Brigadier-Chef, mise à disposition, en charge de la prévention et de la lutte contre les addictions qui accompagne les collègues patients, ainsi que les témoignages de nos collègues, que nous avons volontairement voulu rendre communs, pour qu'ils ne soient pas identifiables par leur hiérarchie, leurs familles, collègues ou tout autre personne et tenons à les féliciter pour leur courage et les remercier de leur confiance.



Pierre CAVRET Président de l'ANAS

Bonjour à toutes et tous,
Comme vous l'avez dit, l'histoire de notre établissement de santé ANAS Le Courbat est étroitement liée avec celle de l'Association Nationale d'Action Sociale de la Police Nationale et des personnels du Ministère de l'Intérieur (ANAS), il est d'ailleurs, je le rappelle, placé sous mon autorité et il est indispensable, pour comprendre l'établissement ANAS Le Courbat, de bien saisir la vocation de l'ANAS.

En effet, pour mener sur le terrain, toutes les actions de l'ANAS, qu'il s'agisse de solidarité, de secours, d'assistance, de conseils, de prévention, d'information, etc., il aura fallu la volonté d'hommes de terrain éclairés d'humanisme.
Ne l'oublions jamais, l'ANAS a été créée par des policiers, des CRS, qui n'ont pas hésité à donner une partie de leur salaire pour créer cette association. Ils ne supportaient pas de voir

des collègues dans la souffrance, dans le besoin ou de voir les enfants de certains d'entre eux ne pas pouvoir partir en vacances.

Cette idéologie et cet humanisme, conduisent les Anasiens à développer des liens particuliers, de ceux qui font des droits fondamentaux de l'homme, un principe premier et inaliénable.

L'ANAS est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire national, renforcée par les 700 délégués nationaux et les 100 présidents départementaux, mandatés pour agir en temps réel à travers ses différents réseaux d'entraide.

Le réseau **ALPHA ESPOIR** traite des maladies invalidantes, temporaires ou durables avec une structure d'assistance et de conseil.

Le réseau **ANAS APEL et ÉCOUTE Toxicomanie** s'emploie à la prévention, la détection et à l'information des addictions, en coordination avec l'établissement ANAS Le Courbat.

Le service **SECOURS** permet d'aider financièrement les agents en très grande difficulté (**prêt sans intérêt ou don pour des situations exceptionnelles**) ainsi que des **secours alimentaires**.

Le service du logement et le réseau loisirs (avantages tarifaires C.E avec nos partenaires)

Ces actions, en direction de tous les agents en activité, ou en situation de retraite administrative, sont assurées bénévolement par des militants de terrain, dont je fais partie, tous membres actifs de l'ANAS et maillons essentiels.
Notre devise : **Solidarité Fraternité...**



Interview de Sarah TROTET Directrice de l'établissement de santé ANAS Le Courbat

Bonjour Sarah, tout d'abord, peux-tu te présenter ?

Je me nomme Sarah TROTET et j'ai 42 ans.
Recrutée par l'ANAS, je suis Directrice de l'Etablissement de santé ANAS Le Courbat depuis octobre 2017.
J'ai un Master 2 – Dirigeant de PME de l'Institut Français de Gestion (Paris), une maîtrise de psychopathologie clinique (Paris X - Nanterre) et un diplôme d'Etat d'Assistante Sociale de l'Ecole Normale Sociale de Paris.

Peux-tu nous parler un peu de ton parcours avant de venir à l'ANAS et plus particulièrement à l'établissement de santé ANAS Le Courbat ?

Juste avant de venir à l'ANAS, j'étais directrice opérationnelle d'un établissement de santé de psychiatrie adulte à Rueil-Malmaison.

En octobre 2017, je suis donc venue à l'établissement de santé ANAS Le Courbat en qualité de Directrice, établissement dont vous connaissez tous l'utilité pour vos collègues.

Je suis également déléguée régionale adjointe FEHAP pour la région Centre-Val de Loire.

Pourquoi es-tu venue à l'établissement de santé ANAS Le Courbat ?

J'y suis venue pour deux raisons.

L'intérêt du poste en lui-même dans un milieu que je connaissais moins mais qui m'intéressait fortement notamment en termes de relations humaines mais aussi et, surtout oserais-je même dire, l'envie forte de contribuer à accompagner les fonctionnaires de police en souffrance qui viennent au Courbat.

De plus, en tant que citoyenne, je ne peux qu'y être sensible et je salue leur travail et leur implication au service de la population.

Et donc, pour en revenir à l'établissement de santé ANAS Le Courbat, il fonctionne à plein ?

Il ne fonctionne pas comme je voudrais. En effet, nous avons 56 lits de financés, or nous avons 24 lits de plus qui sont disponibles mais non financés, nous permettant de prendre en urgence des patients même si les 56 lits sont occupés ; néanmoins, nous n'avons pas l'équipe suffisamment staffée pour prendre 80 patients toute l'année. Nous pourrions accueillir plus de patients mais nous sommes tenus à ce chiffre par l'Agence Régionale de Santé.

Nous devons également respecter ce chiffre car le personnel est « calibré » pour 56 patients et ne peut donc leur imposer une surcharge de travail qui serait néfaste à tous, personnels mais surtout patients.

Le président de l'Association en a d'ailleurs parlé lors de son entretien à l'Assemblée Nationale, également auprès du Ministre de l'Intérieur ainsi qu'avec l'ARS pour obtenir le financement des 24 lits supplémentaires.

Est-ce que vous rencontrez une recrudescence de patients liée au burn-out ou les chiffres sont stables ?

Il est difficile de donner des chiffres précis car l'une des maladies n'est pas forcément à dissocier de l'autre. Quand vous êtes dans une pathologie d'addiction, comme l'alcool par exemple, il y a aussi un risque assez élevé pour que vous soyez en dépression. La prise en charge médicale, pour nous, ce sont les addictions et ce, quelles qu'elles soient.

Nous avons également des patients en stress post-traumatique, en burn-out. Ils souffrent souvent d'une ou plusieurs addictions dont ils n'ont pas obligatoirement conscience quand ils arrivent.

Avez-vous les mêmes obligations que tout établissement de santé ?

Nous sommes tenus à la réglementation du code de santé publique, de la haute autorité de santé et nous sommes soumis aux mêmes règles, aux mêmes exigences que tout autre établissement de santé. Nous avons les mêmes obligations en termes de diplômes et c'est une chance pour l'ANAS. Personne ne pourra dire quoi que ce soit car, qui plus est, nous sommes certifiés comme tout établissement de santé.

Nous avons aussi une mission de service public et nous devons le faire savoir. Un dossier médical établi par un médecin doit nous parvenir et le médecin chef de l'établissement de santé ANAS Le Courbat le valide si la pathologie correspond à ce pourquoi nous sommes autorisés.

L'établissement de santé ANAS Le Courbat soigne-t-il que des fonctionnaires de Police ?

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus parler d'un centre spécifiquement réservé aux fonctionnaires de police, mais aussi à l'ensemble des forces de sécurité (pompiers, militaires, légionnaires, gardiens de prison...) et de civils émanant de tous les métiers et de toutes les couches sociales, comme établi par l'ARS. Cela démontre aussi que l'établissement de santé ANAS Le Courbat a une certaine aura et est reconnu par tous.

Un dernier mot ?

J'espère que nous arriverons longtemps à travailler dans cet état d'esprit, en respectant

nos valeurs et en apportant toujours autant de soins aux fonctionnaires de police car ils le méritent vraiment eu égard à la difficulté de votre métier.





Le séjour à l'établissement de santé ANAS Le Courbat

Le jour de votre arrivée, vous serez reçu à l'accueil afin de procéder à votre enregistrement et serez immédiatement pris en charge afin de vous faire visiter l'établissement. Vous serez ensuite pris en charge par le service infirmier et le médecin-chef afin de procéder à une première consultation pour établir les traitements et les différentes consultations.

Enfin, vous procéderez à une autre consultation avec le médecin du sport, qui validera vos aptitudes physiques et initiera ses prescriptions à destination du préparateur physique. Vous participerez également à un entretien motivationnel avec le policier en charge de la prévention et de la lutte contre les addictions.

Quelques soient la ou les raisons de votre venue, vous bénéficierez d'un véritable suivi social personnalisé.

Que ce soit pour un burnout et vouloir en sortir ou pour un comportement addictif, vous aurez une prise en charge spécifique.

Soigner le burnout ou l'épuisement professionnel s'est avéré comme une véritable nécessité eu égard aux contraintes auxquelles sont soumises les forces de sécurité.

En effet, si celui-ci est un trouble susceptible de toucher toutes les catégories socio-professionnelles, certaines, comme les forces de sécurité sont plus à risque.

Il se traduit par un état d'épuisement psychique profond, qui n'est pas entièrement soulagé par du repos ou davantage de sommeil. Il induit par ailleurs des modifications du comportement (irritabilité, repli sur soi) et des capacités cognitives (troubles de la concentration,

de la mémoire, de l'attention). Il a également un impact sur le plan émotionnel (diminution de l'intérêt pour ses proches, son travail ou ses loisirs, tristesse de l'humeur). Ces manifestations tendent à s'installer progressivement, dans un contexte de tensions chroniques, ce qui rend ce syndrome difficile à diagnostiquer de façon précoce. Il s'installe dans la durée, et est susceptible de conduire à un état dépressif.

Parce que les dispositions aux états d'épuisements physiques, émotionnels et mentaux sont particulièrement élevés dans notre profession, l'ANAS, par l'intermédiaire du Courbat, a mis en place cette prise en charge spécifique des états de burnout sous conduite addictive ou à haut risque d'addiction (notamment lié aux surdosages médicamenteux). A raison d'un séjour de 4 semaines, l'établissement accueille ainsi tous les patients souffrant de burnout, de stress ainsi que certaines anxio-dépressions mineures.

La prise en charge de ce trouble et de ses différentes manifestations est faite lors du séjour au Courbat et peut ainsi permettre à nos copains de remonter la pente :

- Remise en forme dans un cadre apaisant, en rupture avec le quotidien et avec un programme de remise en forme physique assuré par un éducateur en activités physiques adaptées sur prescription d'un médecin du sport-ostéopathe.
- Prise en charge des troubles associés par l'équipe médicale : troubles du sommeil, de l'humeur, manifestations anxieuses...
- Travail d'élaboration sur les difficultés professionnelles comme personnelles avec l'équipe de psychologues, en suivis individuels comme en groupes de parole.



- Amélioration de la confiance en soi, de l'estime de soi et du sentiment de bien-être à travers les différentes activités thérapeutiques : atelier de création animé par une monitrice-éducatrice ; jardin thérapeutique ; séances de relaxation...
- Sans oublier l'aide apportée par le policier mis à disposition, Delphine (conf. Interview dans le prochain numéro).

Mais tous, ne ressentent pas ou n'ont pas besoin de ce séjour de 4 semaines mais éprouvent néanmoins le besoin de « couper », de « décompresser ».

C'est pourquoi, l'ANAS a mis en place de nouvelles modalités d'accueil pour nos collègues, un séjour de courte durée, appelé « séjour de rupture ».

Ce séjour, pris en charge par la sécurité sociale et la mutuelle, prescrit par le médecin de son choix, a

pour objet de prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles en se sortant d'une situation difficile ou un environnement peu propice à la sérénité.

Il permet de changer de cadre, de prendre de la distance, de se ressourcer, de se remettre ou de se maintenir en forme physique, de bénéficier d'un soutien psychologique et l'écoute de collègues mais aussi, de reprendre confiance en soi.

D'une durée de 15 jours, renouvelable, il a pour intérêt d'avoir un moindre impact sur la vie familiale, sociale et professionnelle de nos collègues.

De nombreuses activités y sont proposées alors, n'hésitez pas à en profiter si vous en sentez le besoin.

Mais l'établissement de santé ANAS Le Courbat, ce sont aussi les soins pour des conduites addictives, avec ou sans substance (alcool, psychotropes, médicaments, drogues, cannabis, tabac, jeux d'argent, etc.), auxquelles chacun peut être concerné un jour ou l'autre.

Vous pourrez retrouver tous les renseignements concernant cet établissement de santé et les soins qui y sont prodigués sur le site de l'ANAS <https://www.anas.asso.fr>

Suite de ce reportage dans le prochain numéro
RDV sur ActuPolice 33

CLERMONT-FERRAND



Visite de la Sous Direction des Méthodes et de l'Appui de la DCRFPN à Clermont-Ferrand

Dans le numéro 31 de l'ActuPolice, nous présentions certains services de la SDMA de la DCRFPN à Clermont-Ferrand. Nous présentions la Section Langues Etrangères, la Section Formation de Formateurs et la Section de Production Multimédia.

Dans ce numéro, nous continuons la visite de cette Sous-Direction.

Nous allons voir la Cellule de Conseil et de Conception, la Mission de Supervision Pédagogique des Formateurs, la Division de la Documentation de la Police Nationale et de la Promotion Sociale, la Division des Méthodes et Stratégie pour la Formation Digitale et enfin, la Section Imprimerie et Diffusion de la Documentation.

Cellule de Conseil et de Conception

Cette unité est également rattachée à la DIP.

L'Équipe :

À la tête de cette cellule se trouve un coordinateur (Commandant de police) qui anime une équipe d'experts. Trois psychologues conceptrices et chargées de formation qui viennent de domaines différents (une spécialiste de la formation, une clinicienne et une psy sociale) ce qui amène une expertise sur l'ensemble des champs rencontrés.

Un Conseiller Technique en Formation issu du monde de l'entreprise qui apporte un œil extérieur (non policier) à la formation PN et une approche méthodologique complémentaire.

Un formateur TSI dont l'expertise technique enrichit la conception des maquettes produites en interne. Il est également impliqué dans la sécurité du site et sur les formations internes relevant de son champ de compétence.

Enfin, une conseillère en prévention (major de police) vient compléter l'équipe pour les projets relevant de son domaine (Policier Formateur Anti-Drogue, conduites dopantes, discrimination...).

Les Missions :

La Cellule Conseil et Conception a pour vocation la transversalité. Qu'il s'agisse des sections de la Division de l'Ingénierie Pédagogique, des autres services de la SDMA ou de la DCRFPN, voire de partenaires externes, la CCC apporte son expertise dans les domaines relevant de la pédagogie, de l'organisation et des sciences humaines.

Son approche porte aussi bien sur les méthodes de travail que sur le fond des dossiers. L'ensemble de ses membres anime également des formations spécifiques et participe à l'ensemble des formations pédagogiques. Enfin, elle supervise la formation des formateurs de formateurs.

Quelques dossiers récents emblématiques :

Techniques d'Optimisation du Potentiel, nouvelle formation OPJ, conduite de projet, gestion des conflits pour les pompiers du département du Puy de Dôme, formation continue des formateurs, formation continuée des gardiens de la paix stagiaires, volet sciences humaines de la formation initiale Gardien, codéveloppement...

MSPF : Mission de Supervision Pédagogique des Formateurs

Rattachée directement à la SDMA, cette mission est composée de 4 personnels actifs, anciens formateurs de formateurs, placés sous la direction d'un commandant divisionnaire et assisté par une secrétaire administrative.

Le but de cette mission, mandatée par le Directeur de la DCRFPN, est d'effectuer un état des lieux pédagogique de toutes les structures de formation relevant de l'autorité du DCRFPN (ENP, le centre de formation de Chassieux, les Directions Zonales, les Centres Régionaux de Formation, et les Centres Nationaux (Formation motocyclistes, centre national de tir...)).

Cette mission se déplace dans les différentes structures (prévenues 1 mois à l'avance). Elle supervise des cours, procède à des entretiens avec les formateurs et toutes les strates hiérarchiques. Elle dresse un rapport évoquant tout, aussi bien les problèmes pédagogiques rencontrés mais également les bonnes pratiques. La finalité est également d'apporter une fonction conseil ainsi qu'un accompagnement aux formateurs.

Cette mission gère l'intégralité du dispositif d'évaluation pédagogique des formateurs et assure la collecte et l'analyse des évaluations. Les formateurs sont évalués la première année puis tous les 3 ans

DDPNPS : Division de la Documentation de la Police Nationale et de la Promotion Sociale

Elle comptabilise une cinquantaine de personnes sur le site SDMA.

Elle a 3 types de missions :

➡ Celles qui s'inscrivent dans une action de formation initiale ou continue (Elle écrit toutes les documentations élèves des formations initiales dans la police sauf celle des officiers et commissaires, soit 11 dispositifs de formation initiale, allant de la passerelle PN/GN à la PTS en passant par les gardiens de la paix, ADS, Cadets...)

En formation continue, cette division écrit les fascicules et les sujets pour l'OPJ ainsi que la documentation stagiaire pour les QB.

➡ Elle coordonne les dispositifs de promotion sociale pour la Police Nationale pour les trois concours actifs (gardien de la paix, officier de police et commissaire) et PTS.

Si l'une de ces préparations vous intéresse, vous pouvez consulter cette page :

dcrfpn.minint.fr/index.php/concours-et-examens/se-preparer-aux-concours

Depuis plus de 30 ans, des guides pratiques du policier complètent les dispositifs de formation par un soutien opérationnel. Leur version dématérialisée les rend aujourd'hui plus facilement accessibles sur intranet et garantie une mise à jour en continu. Ils ont vocation à aider les policiers de tout grade et de tous les services dans l'exécution de leurs missions. Les thèmes traitent le champ le plus large des activités opérationnelles : l'identification d'une arme à feu, d'une substance vénéneuse, les éventuelles incriminations possibles et les conduites à tenir... Le spectre couvre la police administrative (les armes, les explosifs, les itinérants, les troubles mentaux, les professions réglementées, les chiens dangereux...), la police de la circulation routière, le maintien de l'ordre et des procédures judiciaires (la recherche de personnes disparues, la lutte contre les discriminations...). Ceux dédiés à l'activité de voie publique à proprement parler sont également accessibles sur NEO (icône NEOCLICK)

Quelques exemples de visuels :



Cette division accompagne également de manière individualisée les collègues de terrain dans l'exécution de leurs missions.

Les 8 policiers (officiers et gradés) de la **SAJ (Section d'Assistance Juridique)** répondent ainsi sous 48 h aux questions des collègues posées par téléphone et confirmées par l'envoi d'un mail.

Ces questions vont porter principalement sur le volet judiciaire, le domaine routier et les missions de l'officier du Ministère public ...

Depuis plusieurs mois, le soutien a été particulièrement lié autour des problématiques liées aux « Gilets Jaunes ».



Enfin, la DDPNPS met à disposition, **une newsletter** à laquelle il est possible de s'abonner sur l'intranet. Elle diffuse les nouveaux textes, jurisprudences modifiant l'activité des policiers. Pour les textes plus importants, elle propose des synthèses des nouvelles lois, précisant les changements engendrés et les nouvelles conduites à tenir dans chacun des domaines d'action du policier.



Toutes les productions et le fonds documentaire (fruit de la veille de 50 sites professionnels) sont disponibles sur l'espace « **Documentation Professionnelle** » sur intranet : sdma.dcrfpn.minint.fr/intranet/
Cette division est au service des collègues et de l'opérationnel, n'hésitez pas à la contacter.

DMSFD : Division des Méthodes et Stratégie pour la Formation Digitale

Il s'agit de la division **en charge de l'e-learning** dans la Police Nationale.
Elle gère le **e-campus** de la Police nationale.

Les cours dispensés par cette division se font sur internet, via l'adresse <https://e-fpn.interieur.gouv.fr>

L'idée est de substituer et/ou de compléter les apports de connaissance qui se faisait en salle devant un formateur par une formation à distance. Pratique lorsqu'on veut faire de la formation de masse sans que les stagiaires soient obligés de se déplacer, et en leur laissant une latitude de choisir à quel moment ils vont acquérir leurs objectifs, ou lorsque on doit former un petit nombre de personnes éparpillées sur l'ensemble du territoire.

Il y a près de **72.000 inscrits sur la plateforme e-learning de la PN.**

Actuellement, la division est engagée aux côtés de la DIP sur le très gros dossier de la rénovation de la formation initiale des Gardiens de la Paix.

Initialement de 12 mois en école ou centre de formation, le temps de présentiel sera de 8 mois sur 24 mois au total. La formation digitale va donc y avoir une place prépondérante.

Nous ne pouvons quitter la SDMA sans visiter son imprimerie qui dépend du Pôle Administratif et Technique et de sa Division des Activités supports.

Section Imprimerie et Diffusion de la Documentation : Reprographie/Imprimerie

Cette unité est composée de 5 personnes.

Elle imprime en noir et blanc et en couleur tous les documents nécessaires à la formation initiale des Gardiens de la Paix, ADS et Cadets de la République et ce, quels que soient les supports de cours de leur scolarité.

Elle imprime également les fascicules des formations continues tels la formation OPJ 16, les préparations aux concours de commissaire, officier, ingénieurs PTS, les qualifications Brigadier, la formation des formateurs, des policiers formateurs anti-drogue etc...



Cela représente **15 à 16 millions de copies imprimées par an soit 44 tonnes de papier.**

Elle imprime sur de nombreux supports, en noir et blanc ou couleur (Blocs, supports de séminaires, DVD, y compris gravure sur le DVD, mémento, lexiques multi-langues).

Le papier utilisé est recyclé pour répondre à la norme de développement durable.

Pour répondre à tous ces besoins, la SIDD est équipée de deux unités numériques en noir et blanc dont une qui tourne à 170 pages/minutes, et qui imprime les deux faces de la feuille en même temps.

Elle dispose également de deux copieurs couleur équipées de module d'agrafage.

Confidentialité oblige ! Un protocole est en place lorsque l'imprimerie presse les sujets des concours. Le local est mis hors réseau, et l'accès devient impossible dans la pièce qui imprime les sujets jusqu'à mise sous scellés de ces derniers.



Un grand merci à Yves MESBAUER notre délégué local et au Capitaine Sandrine NAUTON de nous avoir permis de faire ce reportage

KAOTIK 747

Un nouveau nom
dans le monde du RAP

RAP et Police, deux mots et deux mondes qui paraissent bien éloignés tant le premier se fait l'apologie de la violence, des armes, de l'argent facile et surtout de la haine contre les institutions et les forces de l'ordre notamment.

Une image dont la grande majorité de « rappeurs » aime s'afficher avec toutes sortes de « bimbos » plus siliconées les unes que les autres, dans des paysages mirifiques, des grosses voitures mais aussi des armes, de la bagarre laissant croire à une vie de rêve et de l'argent facile.

Leurs « clips », plus violents les uns que les autres, attisent cette haine à l'encontre des forces de l'ordre, des forces de sécurité que sont les policiers, les gendarmes et les pompiers et ne peuvent qu'exacerber les tensions d'une certaine partie de la jeunesse envers ces institutions.

Heureusement, tous ne sont pas comme ça et quelques-uns ont un autre objectif que de faire rimer RAP avec violence.

Le secteur « Com » est allé à la rencontre de « Kaotik 747 », rappeur niçois qui **s'élève contre les violences faites aux policiers et aux pompiers.**

Son discours, ses prises de position et son engagement auprès de la jeunesse font de lui un artiste engagé qui va à l'inverse des « codes » de la majorité des autres rappeurs.

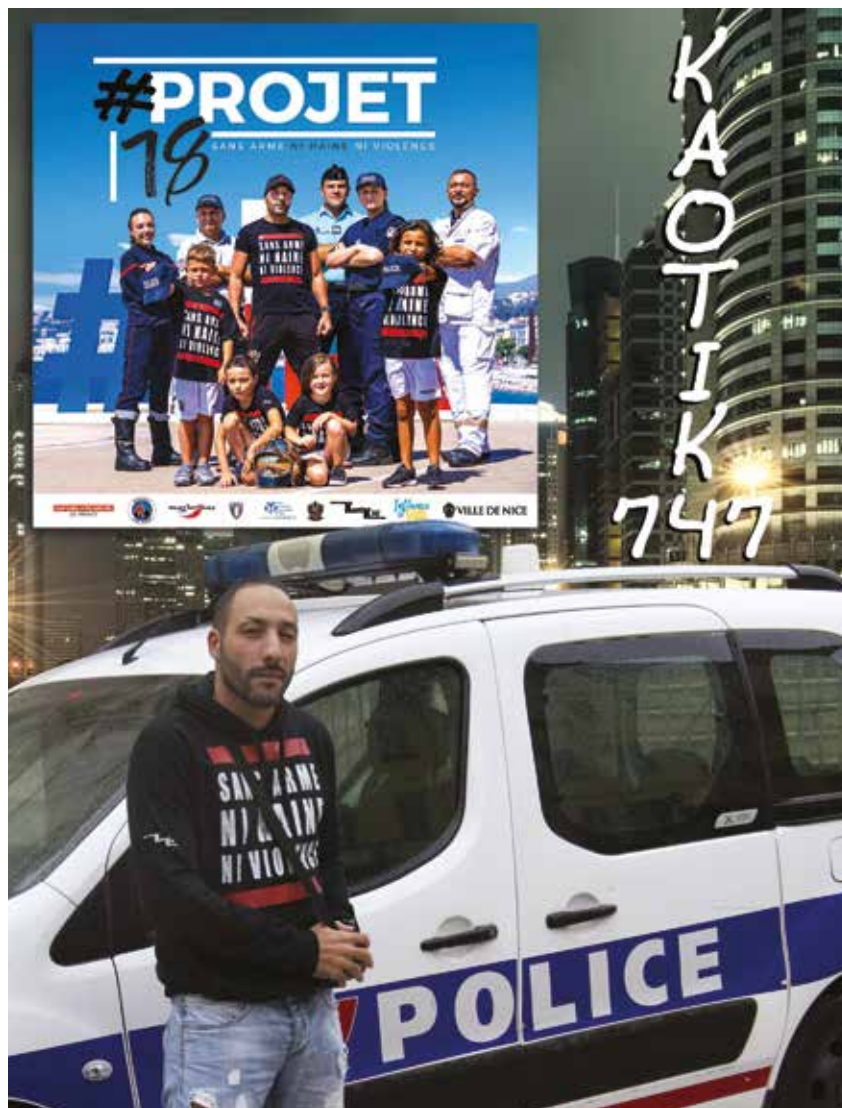
Sa chanson et son clip, « Projet 18 », tourné avec des collègues et des pompiers, sont un véritable hommage aux forces de sécurité qui, quotidiennement doivent faire face aux violences et agressions diverses.

Son slogan « **sans arme, ni haine, ni violence** » fait de lui un chanteur stigmatisé et rejeté de certaines stations musicales et des médias du RAP qui préfèrent faire la promotion de chanteurs appelant à tuer des bébés blancs ou à brûler la France plutôt que celle d'un artiste appelant à changer les comportements envers les forces de l'ordre.

Un artiste de RAP qui n'hésite pas à reconnaître et à dire que : **« derrière l'uniforme, il y a des femmes, des hommes, des vies et des cœurs qui, un jour ou l'autre vous sauvera la vie ou celle d'un membre de votre famille »** ne peut qu'interpeller et se mettre en marge.

C'est pourquoi **UNITÉ SGP POLICE soutient cet artiste** qui, au travers de son message, veut bousculer les mentalités et faire cesser toutes ces violences à l'encontre des forces de l'ordre.

Dans notre prochain magazine, vous pourrez retrouver l'interview complète qu'il nous a accordé, sur la promenade des anglais, à Nice, souhaitant rendre un vibrant hommage aux victimes du 14 juillet 2016 et aux forces de l'ordre qui ont fait cesser ce massacre.



LA TUTELLE

Bonjour à tous.

Afin de compléter les notions des mesures de protection des majeurs que nous avons abordées à la faveur du dernier numéro d'ActuPolice, à savoir « la curatelle », il convient d'examiner également « la tutelle » qui est une solution bien plus lourde et contraignante appliquée à toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison de déficiences corporelles ou mentale et qui doit être représentée de manière permanente dans les actes de la vie civile.

La tutelle, après la constatation médicale de la déficience, est prononcée par le juge pour une durée n'excédant pas cinq ans, hormis les cas où « l'altération des facultés personnelles de l'intéressé n'apparaît manifestement pas susceptible de connaître une amélioration selon les données acquises de la science » (articles 441 et 442 du code civil), le juge peut alors fixer une durée plus longue de dépassant pas dix ans ou renouveler la mesure pour une durée n'excédant pas vingt ans.

Les jugements portant sur la curatelle sont opposables aux tiers deux mois après que la mention en a été portée en marge de l'acte de naissance de la personne protégée. Les obligations résultant des actes accomplis par la personne protégée, moins de deux ans avant cette publicité, qui est l'inscription en marge de l'état civil de l'ouverture de la mesure de protection, peuvent être réduites ou annulées sur la seule preuve que l'incapacité à défendre ses intérêts étaient notoire ou connue à l'époque où ces obligations ont été contractées.

Le tuteur désigné peut accomplir seul les actes conservatoires et d'administration. Il doit rendre des comptes annuellement au Juge des Tutelles et demander son autorisation pour toute acte de disposition des biens, ne serait-ce que s'agissant des retraits du compte-épargne.

En attendant le prochain numéro, prenez soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**



L'expérience de Gwendoline, élève gardien de la paix devenue adjointe administrative



J'ai obtenu mon concours de gardien de la paix – session septembre 2015.

Suite aux différentes étapes précédents l'incorporation, j'ai été déclaré apte à intégrer une formation en tant qu'élève gardien de la paix.

Le 3 janvier 2017, j'incorporai l'ENP de Roubaix pour une formation de 10 mois.

Au cours du deuxième mois, je me suis blessée en cours de sport, reconnu par l'administration comme blessure en service. Quelque temps plus tard j'ai rencontré un médecin qui m'a jugé inapte à une reprise d'activité dans l'immédiat et de ce fait m'a mise en report de scolarité.

De retour sur Paris, j'ai effectué ce report de scolarité au sein du CRF de Draveil à un poste administratif. En parallèle, j'ai subi les soins nécessaires à ma reprise d'activité en tant qu'EGPX.

Néanmoins, les suites opératoires n'ont pas été celles attendues et depuis je souffre de douleurs chroniques et d'une fragilité ne me permettant pas de pratiquer une activité physique intense et régulière. Le corps médical du Ministère de l'Intérieur a confirmé mon incapacité à reprendre mes fonctions d'Élève Gardien de la Paix suite à une rencontre avec un expert orthopédique mais aussi un médecin statutaire.

En parallèle, j'ai effectué des démarches visant à demander mon reclassement dans un corps administratif m'appuyant sur le fait que toute cette procédure avait débutée par une blessure en service mais aussi que durant mon incorporation, malgré mon intégrité vis-à-vis de mes précédentes pathologies, aucun médecin n'a remis en cause mon aptitude, mais le reclassement pour les EGPX n'est pas prévu.

Restée longtemps dans l'incertitude quant à la tournure que prendrait ma carrière professionnelle, j'ai donc présenté les concours administratifs en externe. Ma hiérarchie ainsi que les délégués USGPP dont Hervé FOURCADE, travaillant de concert entre actifs et PATS, m'ont soutenu et accompagné dans mes démarches.

J'ai obtenu le concours d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe, je souhaitais vivement mon affectation au CRF DRAVEIL, lieu et poste de mon report de scolarité.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le 2 septembre, je prendrai officiellement mes fonctions au sein du CRF de Draveil en tant qu'Adjoint Administratif 2^{ème} classe.

Malgré cette période de latence de 2 ans, je suis à l'heure actuelle dans la capacité d'envisager sereinement mon avenir professionnel au sein du Ministère de l'Intérieur.

**UNITÉ SGP POLICE À VOS COTÉS
À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE CARRIÈRE**

Le bracelet « CRS », Une sécurité pour les enfants



De tout temps, sur nos plages surpeuplées pendant ces périodes estivales, la plus grande crainte pour les parents est de perdre de vue son enfant, et l'on sait tous que cela peut se produire en quelques instants alors que l'on c'était promis de le garder à l'œil.

Le premier réflexe est alors de chercher son « petit » seul ou en famille, puis se rendant compte qu'il n'est pas dans les alentours proches, on se rend affolé au poste de secours, où les vigies se mettent rapidement en action pour retrouver rapidement l'enfant égaré.

Dans les années 90, la S.N.S.M avec un partenaire d'assurance distribue dans ses stations et dans les Postes de Secours Mixtes

C.R.S - S.N.S.M, des bracelets destinés aux jeunes enfants où les parents y inscrivaient les nom et prénom de l'enfant.

Ces bracelets n'empêchent en aucun cas la disparition mais permettent l'identification des enfants, parfois de très jeune âge et ne répondant pas toujours à nos questions.

Les postes de secours disposant de sonos lancent alors des messages de recherche par hauts parleurs et des patrouilles se mettent en place pour retrouver les parents de l'enfant « perdu ».

Dans la fin des années 90, certains MNS - CRS lançaient l'idée de faire produire également ce bracelet en partenariat avec nos mutuelles de l'époque.

Cette idée fit son chemin et, depuis de nombreuses années maintenant, en partenariat avec des groupes d'Assurances, nos MNS-CRS distribuent des bracelets supportant notre emblème. Avec le développement des téléphones portables, un numéro de mobile permet de contacter rapidement le parent inquiet sur le sable et réduit le temps de recherche préjudiciable à la surveillance de la plage et du plan d'eau.

D'autre part, certaines communes recrutent toujours des « Nounous secouristes » au poste de secours, qui surveillent les enfants perdus, le temps parfois trop long que les parents viennent récupérer leurs progénitures qui, elles, ne portent aucun bracelet avec numéro de mobile...

N'hésitez pas à venir le demander dans les postes de secours...

Une véritable matinée de cohésion Police-Population

Le 17 juillet dernier, à la suite d'un contact entre les dirigeants du club de rugby de l'U.S. Dax et le Chef de poste des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs des CRS du poste de Moliets-et-Maa (40), il était décidé de mettre en place une matinée de cohésion entre les rugbymen professionnels et les sauveteurs.

Plusieurs ateliers étaient préparés par les MNS permettant aux joueurs de se mettre dans la peau d'un Maître-Nageur-Sauveteur (MNS) mais aussi de travailler physiquement et de renforcer la cohésion de leur groupe.

L'intérêt était de rester dans des ateliers d'intensité pour une équipe en pleine préparation tout en leur faisant découvrir cette spécialité des CRS et montrer les difficultés de la mission.

Course en portant le mirador (grande chaise de surveillance), sur 50 mètres aller-retour, le plus vite possible, course dans le sable, rien ne leur était épargné sous la surveillance de leur préparateur physique.

A un autre endroit de la plage était organisé une véritable simulation de sauvetage qui devait être réalisée par les joueurs où, une fois le matériel récupéré, chacun devait remplir son rôle donnant lieu à de bonnes parties de rigolades et démontrant ainsi toute la difficulté d'assurer la sécurité des baigneurs et estivants.

Un atelier de secourisme était également inclus dans le parcours où nos MNS montraient la position latérale de sécurité (PLS) et donnaient quelques conseils et explications sur la conduite à tenir en cas de traumatisme cervical ou de suspicion de commotion, blessures pouvant arriver dans leur sport.



Quelques activités de Boxe, Beach-Volley, Beach-Rugby, Paddle et de Surf venaient clore cette matinée avant la reprise des activités de surveillance.

Les rugbymen et leurs dirigeants semblaient enchantés de notre accueil et organisation au regard de leurs nombreux remerciements.

C'est un véritable plaisir d'organiser de telles matinées de cohésion, facteur de rapprochement entre la population et la police.

Merci à eux.



ELODIE RONCALLI EN MODE COMBAT



Bonjour Elodie peux-tu te présenter ?

Bonjour, j'ai 28 ans et je suis Gardien de la paix sur la CSP Lyon.

Je suis entrée dans la Police Nationale en 2010 en tant qu'Adjoint De Sécurité puis Gardien de la paix en 2014.

J'ai été affectée successivement à la CGS, au SISTC Lyon et par la suite au commissariat de Villefranche sur-Saône. J'exerce désormais en Police Secours au commissariat de Lyon 3/6^{ème}, suite à une permutation obtenue avec l'aide d'UNITÉ SGP POLICE du Rhône.

Pourquoi avoir choisi Lyon comme affectation ?

Je suis née et j'ai grandi à Lyon. J'avais mes attaches dans cette ville et j'ai énormément travaillé en école pour revenir ici.

Pourquoi la Police Secours ?

Je suis au commissariat de Lyon 3/6^{ème} depuis 2 ans. La PS est un choix, puisque Lyon 3/6 est l'un des commissariats où la vacation forte a été instaurée.

Cela me permet d'avoir une vie privée, mais surtout sportive puisque je m'entraîne énormément et que mon cycle me permet d'avoir un week-end sur deux, ce qui n'est pas négligeable pour les compétitions.

J'ai le droit à des autorisations spéciales d'absence puisque je fais partie de l'équipe de France de Karaté Police. Celles-ci sont à l'appréciation du chef de service et j'ai la chance d'avoir eu des chefs de service compréhensifs, sans exception, tout au long de ma petite carrière de dix ans.

Cela m'a permis de pratiquer plus facilement et de pouvoir représenter la Police Nationale dans des compétitions nationales et internationales.

Comment es-tu venue à la pratique des sports de combats ?

Un pur hasard ! J'étais une enfant dynamique à canaliser. J'ai commencé le karaté à 8 ans puis les compétitions à 10 ans.... J'ai aujourd'hui 28 ans et je suis encore sur les tatamis et les rings.

Où en es-tu aujourd'hui dans ce sport ?

J'ai fait ma dernière compétition nationale en karaté contact en début de saison.

Je l'ai gagnée et cela termine ma carrière de karatékate, puisque j'avais potentiellement fait le tour au bout de 19 ans de compétition et que le karaté contact n'offre pas d'opportunités internationales.

Je me suis donc orientée depuis la saison dernière vers un sport avec plus d'impacts et proposant de l'international, le Kick Boxing.

J'ai commencé par du Kick boxing en light contact qui se pratique sur tatami avec des contacts modérés

où le KO n'est pas autorisé.

Puis je viens juste de passer au Kick Boxing Plein Contact qui se pratique sur ring et où le K.O est autorisé.

Je prends énormément de plaisir dans cette discipline et je suis énormément suivie par mes coaches dont l'un est également policier.

Palmarès ?

Plusieurs fois championne Rhône et Rhône-Alpes Auvergne en Karaté.

Vainqueur de diverses coupes de France et de championnats de France ces dernières années, tout cela en compétitions civiles.

En police, quadruple championne de France 2011, 2013, 2015, 2017 et vainqueur des World Police and Fire-Games en 2017 à Los Angeles.

En Kick Boxing, j'ai gagné mon 1^{er} championnat Rhône Alpes Auvergne light contact puis terminé 2^{ème} au championnat de France suite à un arrachement total de deux ligaments de la cheville en 2018.

En 2019, J'ai pris ma revanche en me sélectionnant



pour le championnat de France de Light et en terminant la compétition sans blessure et avec une belle victoire.

Et pour terminer l'année, j'ai participé pour tester mes capacités au championnat Rhône-Alpes Auvergne de plein contact sur ring où le K.O est autorisé, avec succès.

Ça a été une révélation puisque je m'oriente désormais vers ce genre de compétitions plus éprouvantes et qui demandent énormément de préparation physique et mentale.

Les prochains objectifs ?

Gagner les championnats de France de plein contact, participer à des galas internationaux ainsi que les championnats du monde à Dublin en octobre 2019.

Au travail !!!



LE MAGNÉTISME - QUAND L'ÉNERGIE GUÉRIT...

Florian LUCAS



Florian Lucas n'est pas magnétiseur par hasard. Atteint de graves problèmes psychomoteurs durant son enfance et son adolescence, tremblements essentiels graves, dystonie, gaucher contrarié, crampe de l'écrivain, manque de tonus musculaire, il manquait de confiance en lui et ne pouvait pas parler en public car il était extrêmement timide. Son parcours scolaire est un véritable échec. Malgré tout, muni d'une volonté décrite par les thérapeutes et médecins qui le suivent comme hors norme, il réussit à réaliser son rêve, rentrer dans les forces de l'ordre en tant que gendarme puis policier afin d'aider les personnes en souffrance et les victimes.

Pour cela il décide de changer le cours de sa vie en pratiquant à un haut degré de compétition le Karaté de façon intense. Cet art martial lui permet d'acquérir une excellente condition physique et de forger son mental afin d'apprendre à mieux le maîtriser.

Sa devise préférée : ils ne savaient pas que c'était impossible donc ils l'ont fait.

Il devient vice-champion du sud-ouest de karaté puis plus tard, vice-champion de France militaire de Karaté, marathonien et triathlète.

Il réussit donc à intégrer les forces de l'ordre dans un premier temps en tant que gendarme durant 11 ans où il participera à des missions en France et en outre-mer et sera même entraîné lors

des recyclages par le GSIGN. Il décide ensuite de basculer dans la Police Nationale où il sera entre autres, membre de Bac et intégrera la Sûreté départementale de l'Essonne à la brigade des stupéfiants en tant que gradé et OPJ.

Comme la plupart des thérapeutes "initiés", son "don" s'est manifesté dès l'enfance. "A 7 ans, il découvrait des capacités de sourcier. A l'âge de 25 ans, il guérissait pour la première fois sa femme d'un zona alors qu'elle était enceinte. Cette faculté se développait à nouveau par la suite. Puis plusieurs années plus tard, Il apprenait à la maîtriser puis à la perfectionner." Florian a commencé à pratiquer gratuitement en parallèle de son travail de Policier. Puis, face au nombre croissant de demandes et devant faire un choix entre ses deux activités, il a stoppé sa carrière de Policier pour suivre la voie qui lui était montrée...

Ses résultats étant surprenants, il fût rapidement débordé par le grand nombre de demandes de personnes en souffrance se déplaçant quelquefois de province mais également de l'étranger.

Il débute sa carrière de magnétiseur en transmettant ses propres techniques durant les formations qu'il effectue maintenant en France et à l'étranger. Devenu conférencier international, il collabore avec de nombreux médecins et chercheurs.

Il est l'auteur de Plusieurs livres pour le célèbre groupe d'édition Guy Trédaniel qui sont publiés en France et dans les pays francophones. Considéré par certains médias comme l'un des plus grands experts du magnétisme en France et au-delà des frontières, il vit à présent une reconversion totalement réussie.



ACHETER LES LIVRES :

LE MAGNETISME QUAND L'ENERGIE GUERIT ET COMMENT DEVENIR UN BON MAGNETISEUR
COLLECTION EXERGUE.

RÉMY, POLICIER, A BESOIN D'UNE PROTECTION IRRÉPROCHABLE, COMME CELLE QU'IL ASSURE AUX AUTRES.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS MGP

-20%* SUR TOUT PREMIER CONTRAT
AUTO, HABITATION, ACCIDENTS & FAMILLE
OU PROTECTION JURIDIQUE

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

MGP

« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les forces
de sécurité
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription en tant qu'adhérent MGP, entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou Habitation DOMO PASS ou Habitation AMPHI PASS ou ACCIDENTS & FAMILLE, ou PROTECTION JURIDIQUE. Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS, ACCIDENTS & FAMILLE et PROTECTION JURIDIQUE, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES et Covéa Protection Juridique - Entreprise régie par le code des assurances - Société anonyme, au capital de 88.077.090,60 euros - RCS Le Mans 442 935 227 - APE 6512Z - Siège social : 33, rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.

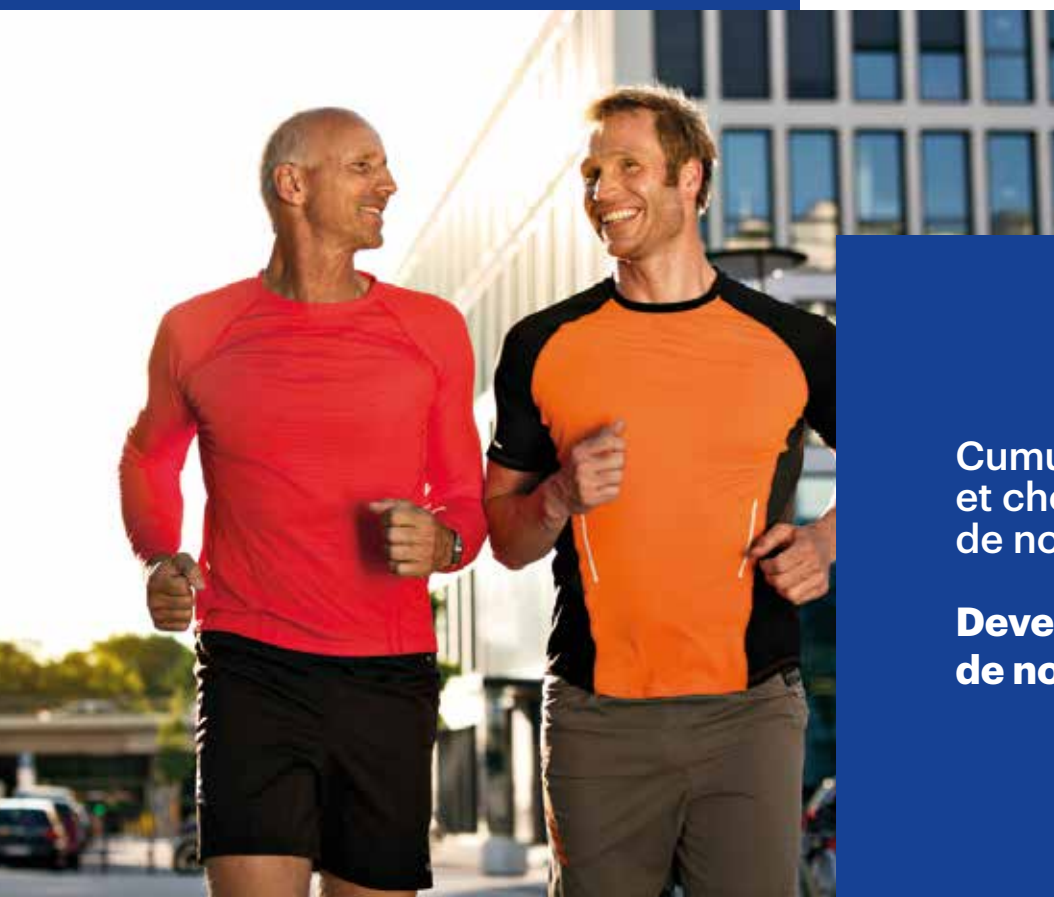
MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

OFFRE PARRAINAGE

Vos collègues et vos proches ne sont pas encore adhérents MGP ? Parrainez-les et gagnez des cadeaux



Cumulez des points
et choisissez l'un
de nos **2 000 cadeaux**.

**Devenez ambassadeur
de nos valeurs !**



mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS - Communication 09/07/2019- Document non contractuel à caractère publicitaire - © Getty Images.

